



AVIATION
SANS FRONTIÈRES
FRANCE

RAPPORT

ANNUEL 2023

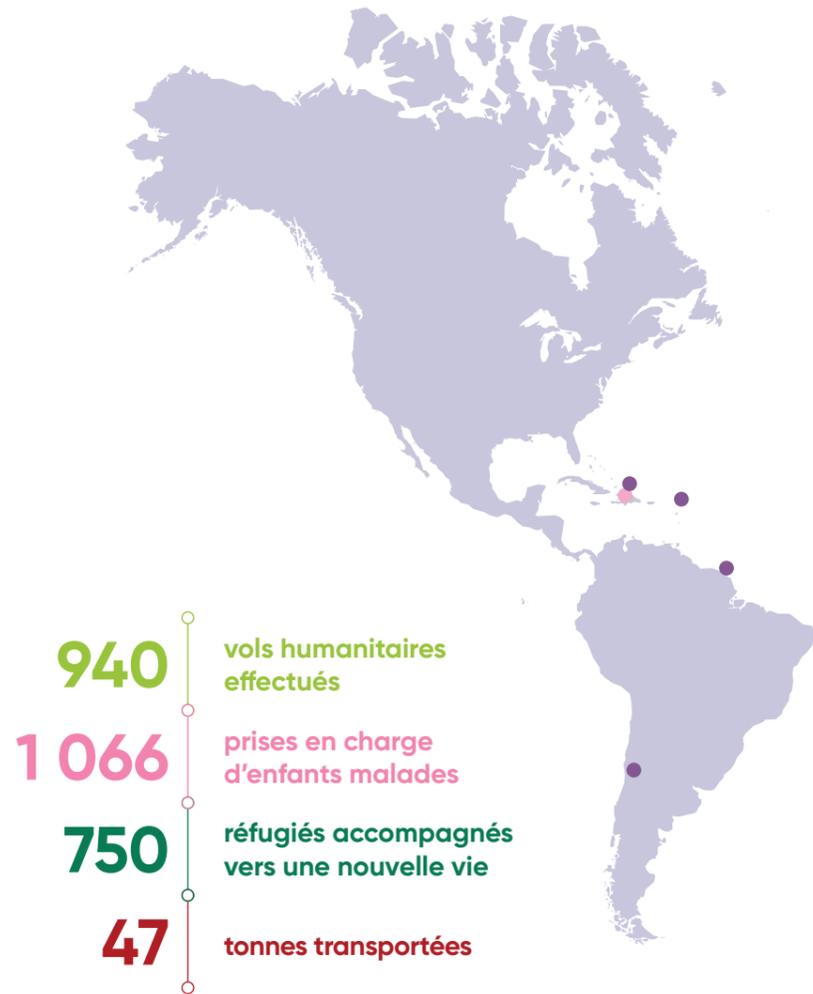


SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| QUELQUES CHIFFRES | 03 |
| RAPPORT MORAL | 05 |
| PRINCIPES DE L'ONG | 09 |
| LE BÉNÉVOLAT, LA FORCE D'AVIATION SANS FRONTIÈRES | 11 |
| RESPONSABLES MISSIONS ET DÉLÉGATIONS | 13 |
| LES MISSIONS | 15 |
| LES DÉLÉGATIONS | 26 |
| NOS PARTENAIRES | 29 |
| LE RAPPORT FINANCIER | 31 |
| CONTACTS | 77 |



QUELQUES CHIFFRES

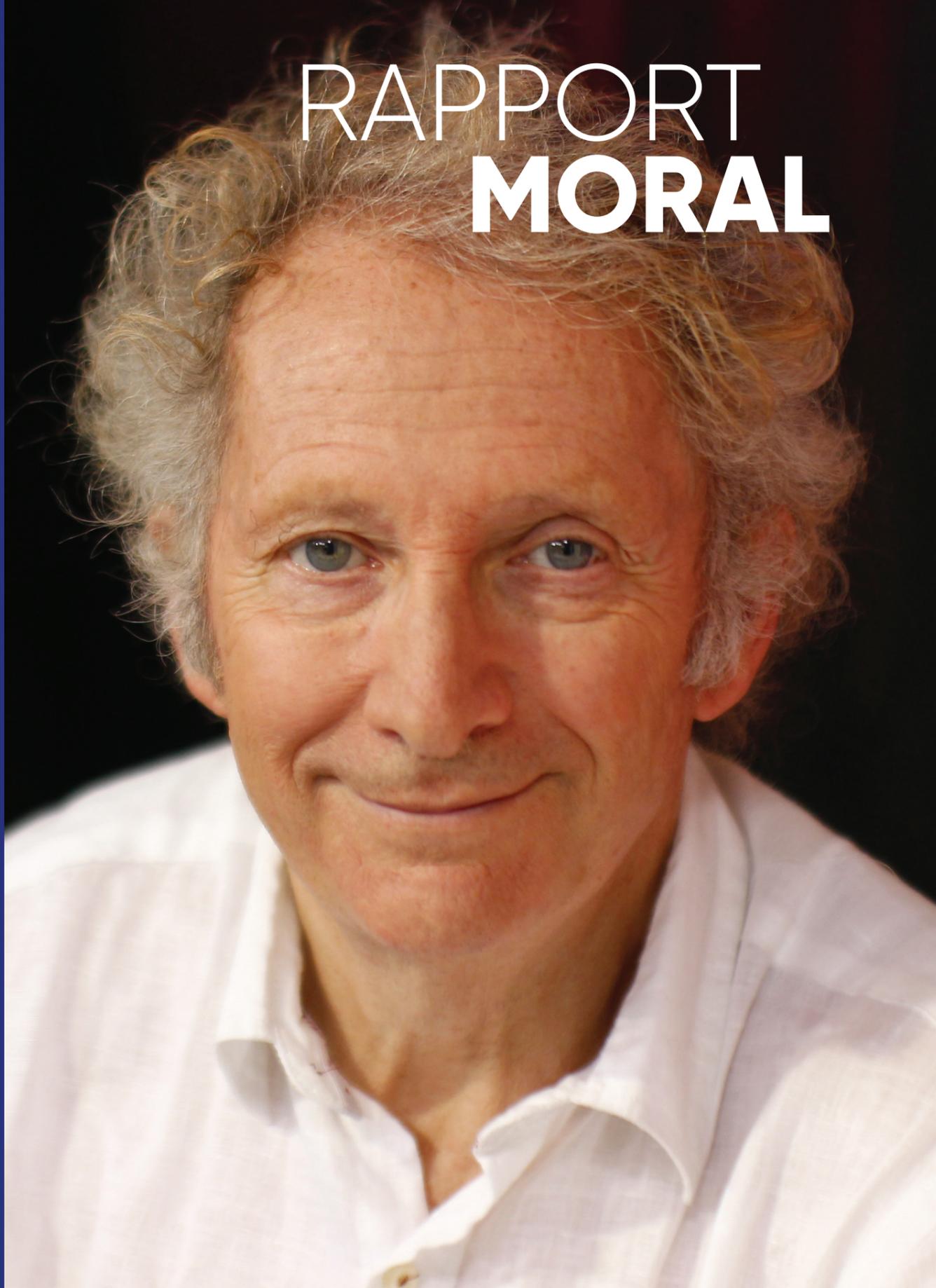


À L'INTERNATIONAL

- Missions Avions
- Accompagnements d'Enfants Malades
- Messagerie Médicale
- Accompagnements de Réfugiés
- Fret Humanitaire



RAPPORT MORAL



“

**L'ACTION HUMANITAIRE A DÛ
S'ADAPTER À DES CONDITIONS TRÈS
COMPLEXES POUR SOUTENIR LES
POPULATIONS EN DIFFICULTÉ.**

”

L'année 2023 a été marquée par un contexte humanitaire très difficile ; le travail des ONG sur le terrain est devenu plus crucial que jamais, et l'action humanitaire a dû s'adapter à des conditions très complexes pour soutenir les populations en difficulté. Aviation Sans Frontières s'est pleinement engagée, non sans difficulté, dans cette trajectoire.

Les Missions Avions ont été fortement impactées par le contexte géopolitique, notamment en Afrique : en juin dernier, nous avons dû cesser nos opérations en République centrafricaine sur ordre de l'UNHAS, en raison des tensions politiques mais aussi des restrictions budgétaires liées entre autres, au conflit au Soudan. Cet arrêt a un impact négatif sur nos finances à moyen terme. Nous avons donc engagé une réflexion stratégique sur l'avenir de la mission, compte tenu de la complexité structurelle liée aux exigences d'un CTA.

La mission des Accompagnements d'Enfants Malades a connu une année exigeante : plus de 1000 enfants en urgence de soins ont été accompagnés, la plupart en collaboration avec notre partenaire Mécénat Chirurgie Cardiaque,

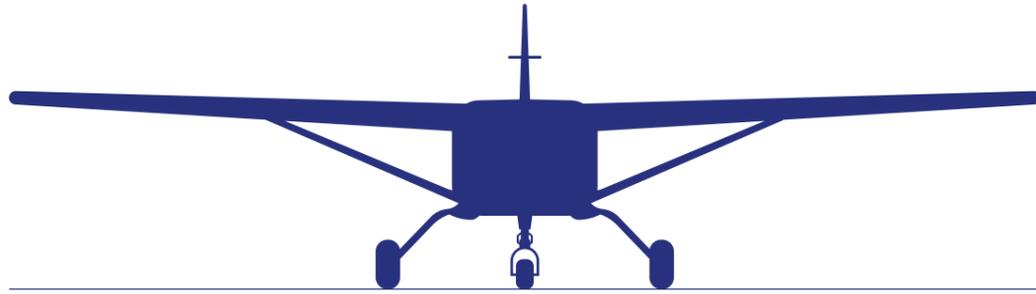
mobilisant 360 bénévoles. Les demandes d'assistance, de plus en plus nombreuses, ont nécessité une structuration accrue de notre organisation. À noter également la mise en place de campagnes de dons de Miles généreuses avec Air France, qui ont grandement facilité la logistique opérationnelle et nous font économiser près de 200 000 euros par an.

La mission des Accompagnements des Réfugiés a repris à un rythme fluctuant et a retrouvé son niveau habituel d'activité, avec 750 réfugiés escortés. Depuis le début de cette mission en 2007, Aviation Sans Frontières a effectué plus de 22 000 accompagnements de réfugiés.

L'année 2023 a également été marquée par l'innovation, avec le lancement d'un projet sur les drones cargo dont nous sommes particulièrement fiers. Mené en étroite collaboration avec Aviation Sans Frontières Belgique et confié par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce projet sera testé en phase expérimentale dans la région du Sud-Kivu, en RDC.

En France, la mission Les Ailes de l'Avenir, visant à réinsérer des jeunes en décrochage scolaire et





social au travers de la construction d'un ULM, a confirmé son envol après l'inauguration à Toulouse en septembre 2022. Un second chantier a été lancé en 2023. Au total, plus de 70 jeunes ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création en 2021. Parallèlement, un nouveau projet a démarré fin 2023 à Marseille, accompagné par nos partenaires E2C Marseille et Mission Locale Marseille, ainsi que la Région, la Préfecture, la Mairie, DAHER, SAFRAN et FFPLUM.

L'activité des Ailes du Sourire s'est bien développée grâce à une équipe de bénévoles très engagés. Près de 100 journées ont été organisées, et 3 nouvelles antennes ont vu le jour.

Plus de 700 jeunes ont été formés au monde de l'aéronautique en 2023 grâce à l'activité e-Aviation, qui avait été fortement affectée pendant les années Covid.

Notre rayonnement s'étend également grâce à nos délégations en province. Un partenariat exceptionnel avec les Transports Astre a été signé par la Délégation Ouest. Cette collaboration nous permet d'acheminer au magasin de la Messagerie Médicale à Roissy l'ensemble des dons en nature que nous recevons dans toute la France, contribuant ainsi à des économies financières. Les Délégations de Sud-Est et Midi-Pyrénées ont également

démonstré une énergie forte, poursuivant leurs actions à Toulouse et lançant un nouveau chantier école des Ailes de l'Avenir à Marseille. Par ailleurs, notre présence remarquée au Salon du Bourget, l'organisation d'une soirée caritative au Grand Rex, ainsi que notre dîner de gala, nous ont permis de développer des contacts précieux pour les partenariats, avec d'excellents résultats en termes de recettes.

En 2023, nous avons aussi accompagné la transition vers un nouveau prestataire pour le marketing direct. Malgré le contexte inflationniste, nos résultats de collecte sont restés stables.

D'importants chantiers sur la gouvernance ont été menés, notamment pour faire évoluer nos statuts et notre règlement intérieur, conformément aux nouvelles normes proposées par le Conseil d'État.

Dans les mois à venir, Aviation Sans Frontières devra relever d'importants défis. Il sera nécessaire de gérer une situation financière de plus en plus difficile, tout en cherchant un nouveau modèle de fonctionnement pour nos opérations aériennes en Afrique, dont les acteurs humanitaires ont grandement besoin. Parallèlement, nous devons continuer à mettre notre expertise au service de l'innovation, à

l'exemple de notre projet sur les drones cargo, ou encore à l'étude de faisabilité de notre futur avion-dispensaire.

Cela demandera beaucoup d'efforts, mais je sais pouvoir compter sur l'engagement de nos bénévoles et le soutien de nos partenaires, donateurs et sympathisants. Merci d'être à nos côtés pendant ce voyage.

“
**NOUS DEVONS
CONTINUER À METTRE
NOTRE EXPERTISE AU
SERVICE
D'INNOVATION, À
L'EXEMPLE DE NOTRE
PROJET SUR LES
DRONES CARGO OU
ENCORE À L'ÉTUDE DE
FAISABILITÉ DE NOTRE
FUTUR
AVION-DISPENSAIRE.**
”

PRINCIPES DE L'ONG

5 PRINCIPES FONDAMENTAUX GUIDENT L'ACTION D'AVIATION SANS FRONTIÈRES

1. STABILITÉ

Aviation Sans Frontières s'oblige à mobiliser la totalité de ses ressources financières et humaines au bénéfice d'actions de terrain.

2. TRANSPARENCE

Aviation Sans Frontières mène à bien ses activités dans la plus grande clarté et rend compte régulièrement à ses adhérents et donateurs.

3. INDÉPENDANCE

Aviation Sans Frontières choisit librement ses engagements. Elle observe les lois et usages des États dans lesquels elle intervient, sans toutefois que ceux-ci puissent contrevir à sa charte et à son éthique.

4. NEUTRALITÉ

Aviation Sans Frontières s'astreint à une attitude de totale impartialité et de non-discrimination. Elle ne participe pas à la désignation d'éventuelles responsabilités mais reconnaît la notion de « témoignage légitime » dès lors que des violations des droits de l'homme, des crimes de guerre, génocides ou crimes contre l'humanité sont constatés. Aviation Sans Frontières se garde également de tout parti pris religieux, racial, politique ou idéologique.

5. QUALITÉ/SÉCURITÉ

Aviation Sans Frontières, en quête d'excellence dans ses activités, s'efforce d'observer les meilleurs standards dans l'exercice des métiers qui sont au cœur de ses actions.

Tous ces engagements s'inscrivent dans le respect des valeurs fondatrices d'Aviation Sans Frontières : honnêteté, loyauté et solidarité.

AVIATION SANS FRONTIÈRES, PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Depuis 1980, Aviation Sans Frontières met les moyens et les compétences du monde aéronautique au service de l'humanitaire, qu'il s'agisse de missions qu'elle effectue grâce à la mobilisation du réseau aérien, des opérations menées sur ses propres avions ou des actions mises en œuvre en collaboration avec les aéroclubs de France.

ONG reconnue d'utilité publique, elle apporte un soutien logistique indispensable à des centaines d'acteurs humanitaires en garantissant l'acheminement de l'aide d'urgence et le transport ou l'accompagnement de personnes partout dans le monde. Grâce à ses 800 bénévoles, Aviation Sans Frontières répond chaque jour à une vingtaine de demandes humanitaires.

Elle se mobilise pour aider les victimes, pour briser l'isolement des populations isolées et ainsi donner de l'espoir à chacun. Elle est la première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen et répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée.

MISSIONS AVIONS



“

**NOTRE EXPERTISE
SERA ESSENTIELLE
SUR LE TERRAIN,
DANS CES RÉGIONS
OÙ LES BESOINS
HUMANITAIRES ET
ENVIRONNEMENTAUX
SONT DE PLUS EN
PLUS DIFFICILES**

”

En début d'année 2023, nos deux avions Caravan, en service pour le compte de l'UNHAS, étaient basés, l'un à Bangui (République centrafricaine) et l'autre à Bunia (en République démocratique du Congo). Cependant, en juin 2023, l'UNHAS a suspendu le contrat de Bangui, invoquant des restrictions budgétaires et une réorientation de cette mission, en lien avec le conflit au Soudan. Cette suspension nous a été notifiée sans visibilité sur une date de reprise.

Face à cette situation, pour rationaliser la gestion de nos avions et leur maintenance, nous avons pris la décision de regrouper les deux avions à Bunia et de transférer notre base de maintenance à Entebbe. Ce choix a été motivé par la proximité géographique, la disponibilité des installations et le fait que cette base a déjà été opérationnelle par le passé.

Par la suite, en coopération avec Aviation Sans Frontières Belgique, nous avons prospecté d'autres partenaires potentiels. Ces démarches ont abouti à une collaboration avec le WWF en mars 2024, pour desservir des terrains du parc de la Salonga dont il est gestionnaire, au départ de Kinshasa.

En parallèle, nos équipes des Missions Avions ont engagé des réflexions stratégiques prenant en compte l'actuelle sous-occupation de nos avions, et les difficultés structurelles à répondre aux exigences liées au CTA. Ces réflexions vont jusqu'à envisager la possibilité de nous séparer temporairement de nos avions.

Notre expertise sera en tout cas essentielle sur le terrain, dans ces régions où les besoins humanitaires et environnementaux sont de plus en plus difficiles.



RESPONSABLES MISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Bénévoles ou salariés, ils mettent leur expertise au service des actions humanitaires d'Aviation Sans Frontières. À la tête des activités, les responsables supervisent l'accomplissement de nos actions et mobilisent nos bénévoles pour garantir le succès de nos missions, en France et à l'international.

**ERIC
MAJOU**

Missions Avions
missions.avion@aviation-sans-frontieres-fr.org

**JEAN-CLAUDE
PROTIN**

Accompagnements des Réfugiés
acco-iom@aviation-sans-frontieres-fr.org

**ALAIN
CHEVALIER**

Ailes de l'Avenir
ailes.avenir@aviation-sans-frontieres-fr.org

**ALAIN
MEROUR**

e-Aviation
e-aviation@aviation-sans-frontieres-fr.org

**PATRICK
BRUNEAU**

Délégation Occitanie-Toulouse
asf.toulouse@aviation-sans-frontieres-fr.org

**AMANDINE
LLAU**

Accompagnements des Enfants Malades
convoyage@aviation-sans-frontieres-fr.org

**EDOUARD
GONNU**

Messagerie Médicale et Fret Humanitaire
mess.med@aviation-sans-frontieres-fr.org

**DENIS
GAUTIER**

Ailes du Sourire
ads@aviation-sans-frontieres-fr.org

**BERNARD
CHECCAGLINI**

Délégation Ouest
asf.nantes@aviation-sans-frontieres-fr.org

**PIERRE
COGNAT**

Délégation Sud-Est
asf.aix@aviation-sans-frontieres-fr.org

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 24.05.2024

Composé d'acteurs reconnus pour leur engagement humanitaire et leur sensibilité au monde de l'aérien, ces personnalités apportent leur aide et leur expertise au développement de l'ONG, et contribuent à son rayonnement.

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| AIR FRANCE, ANNE RIGAIL | MATHIEU BARDON |
| CATHERINE JUDE (SUPPLÉANTE) | |
| FRANÇOISE BECHET | LAURENT BERTUCAT |
| PATRICK BRUNEAU | ADELIN CHALON KEMOUN |
| PIERRE COGNAT | JEAN-BAPTISTE DJEBBARI |
| GÉRARD FELDZER | VADIM FELDZER |
| CHRISTIAN GEORLETTE | MATHIAS ISMAIL |
| OLIVIER KUDLIKOWSKI | CATHERINE MAUNOURY |
| OLIVIER PREVOST | JEAN CLAUDE PROTIN |
| MICHEL RAYROUX | JEAN-CLAUDE SÉNÈQUE |



NOS MISSIONS



MISSIONS AVIONS ET MÉCANIQUE

“

Étant également bénévole secouriste et sauveteur aquatique dans une association de secourisme, j'ai connu Aviation Sans Frontières par des témoignages de pilotes qui ont pu évoluer au sein de l'association. Y participer était pour moi une continuité dans mes engagements et les valeurs que je défends. Janvier 2023 fut le mois de ma première Mission Avion au sein de l'association. (...) En plus du constat visuel de la pauvreté et des besoins urgents de ces populations, voir à notre arrivée des enfants courir autour de l'avion, ou nous faisant une démonstration de vol avec leur cerf-volant, nous montre à quel point il est important de perpétuer cet engagement.

Alexandre, pilote bénévole

”



LA MISSION :

en 2023, nos deux Cessna Caravan étaient basés en Afrique, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ils ont permis l'acheminement de l'aide humanitaire, les évacuations sanitaires d'urgence et un appui logistique à plus de 70 structures humanitaires. Première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen, Aviation Sans Frontières répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée. Elle est partenaire du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de la Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile de la Commission européenne (DG ECHO) et opère en étroite coopération avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

BÉNÉFICIAIRES :

plus de 70 bénéficiaires, que ce soit en République démocratique du Congo ou en République centrafricaine. D'abord en lien avec des organisations internationales, plus particulièrement le Programme Alimentaire Mondial, les Missions Avions profitent à l'ensemble des acteurs engagés sur le terrain, avec pour but ultime les populations locales.

PARTENAIRES :

des Organisations Non Gouvernementales ou Organisations internationales. Parmi elles, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Cordaid, Catholic Relief Services, Danish Refugee Council, Concern Worldwide, etc.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Arrêt temporaire de nos opérations avec l'UNHAS.

Lancement de la réflexion d'ordre stratégique sur l'évolution des Missions Avions.

MAINTENANCE

| | |
|-----------|--|
| Agrément | Atelier agréé Part 145 |
| Organisme | AVIALAVAL, Base principale de Laval |
| Contrôle | AVIALAVAL, Audits menés par Aviation Safety Unit (ASU) pour le Programme Alimentaire Mondial |

SOUS-TRAITANT NAVIGABILITÉ

| | |
|-----------|--|
| Agrément | Organisme Part CAO |
| Organisme | AVIALAVAL |
| Contrôle | AVIALAVAL, Audits menés par Aviation Safety Unit (ASU) pour le Programme Alimentaire Mondial (tous les 6 mois) |

LICENCE AÉRIENNE

| | |
|-----------|---|
| Agrément | Certificat de transporteur aérien (CTA/AOC) FRA6AOC 0062 |
| Organisme | Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) France |
| Contrôle | Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile (OSAC) pour la DGAC |

940 vols effectués

41 terrains desservis

4493 humanitaires transportés

23,4 tonnes cargo transportés

ACCOMPAGNEMENTS D'ENFANTS MALADES

“

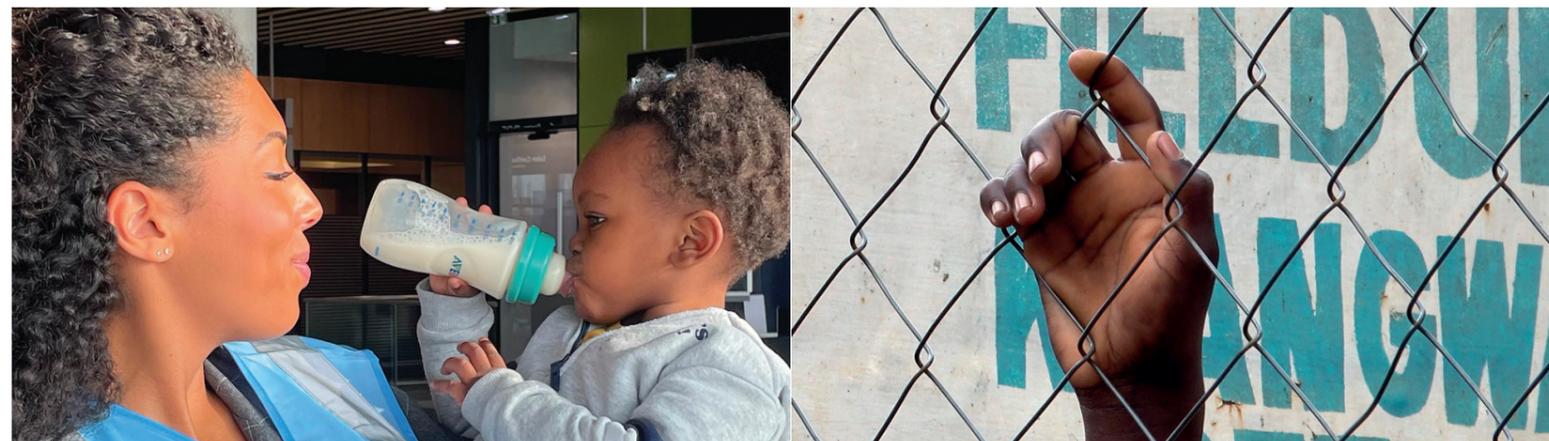
20 ans, 113 convoyages, 174 enfants accompagnés, du plus petit - 8 mois - au plus grand - 22 ans -, mais que de belles rencontres, de moments d'échanges chaleureux, profonds, éphémères et vrais ! Quelques heures passées auprès d'un petit bout de chou qui retrouvera, à l'atterrissage, son pays, ses parents, sa famille, ses coutumes ; quelle sera la suite de son parcours ? Pour l'instant, il est guéri, point, et c'est bien ainsi. C'est certain, oui, Mohamed, Salma, Prince, Divine, Exaucée, Gisèle, Sekou, Seydou, Nadia et les autres, vous allez terriblement me manquer, mais je garde l'émouvant souvenir de vos sourires confiants. Cette expérience de 20 ans m'a donné beaucoup d'émotions, de joies, de rires et cet agréable sentiment d'avoir été un maillon de la chaîne et d'avoir apporté ma pierre à l'édifice.

Chantal, ex-bénévole aux Accompagnements d'Enfants Malades

”

1066 enfants amenés en urgence de soins puis accompagnés guéris

396 accompagnateurs bénévoles mobilisés



LA MISSION :

Aviation Sans Frontières assure pour des associations des accompagnements d'enfants souffrant de pathologies graves afin qu'ils puissent bénéficier, dans des hôpitaux européens, d'interventions chirurgicales encore impossibles à réaliser dans leur pays. Transportés sur des vols commerciaux réguliers par des bénévoles, ces enfants sont ainsi soignés puis ramenés guéris auprès de leur famille. Réalisées dans des conditions difficiles, certains petits malades étant transportés dans un état de santé précaire, ces missions nécessitent de la part des accompagnateurs un très fort investissement personnel et une vigilance de tous les instants.

BÉNÉFICIAIRES :

majoritairement de jeunes enfants en urgence médicale, issus d'une trentaine de pays. Du Bénin au Burundi, en passant par la Guinée ou les Comores, ces patients sont confiés à Aviation Sans Frontières par leur famille puis accueillis en France et en Suisse pour y être soignés.

PARTENAIRES :

11 associations : Mécénat Chirurgie Cardiaque, La Chaîne de l'Espoir, Espoir pour un Enfant, Auvergne pour un Enfant, Enfance et Vie, Sentinelles, la Ribambelle, Rencontres Africaines, la Croix-Rouge Monégasque, Une Chance Un Coeur, La Fondation Chirurgie pour l'Enfance Africaine.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Fermetures des escales NiaMey, Bamko et Ouagadougou pendant plusieurs mois. Solution de contournement très complexes à organiser pour rapatrier les enfants guéris, restés en Europe depuis juillet.

Première année de reprise des activités Terre Des Hommes par Mécénat Chirurgie Cardiaque a été un succès. 80% des enfants pris en charge par les Accompagnements d'Enfants Malades sont désormais pour le compte de Mécénat Chirurgie Cardiaque.

L'arrivée d'une alternante a permis de stabiliser l'équipe et l'organisation de la permanence au bureau.

ACCOMPAGNEMENTS DE RÉFUGIÉS

“

(...) la maman de Nadia, la petite que je viens d'accompagner, me serre dans ses bras et ne cesse de m'exprimer toute sa gratitude... Bien évidemment l'émotion m'envahit... C'est à ce moment-là que la mission prend tout son sens, et que l'on éprouve non seulement de la joie mais aussi un peu de fierté...et que l'on ne demande qu'à recommencer !

Marie-Christine, convoyeuse bénévole

”

LA MISSION :

le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) prend en charge depuis plus de 60 ans des millions de réfugiés et déplacés que causent les guerres, les catastrophes naturelles ou climatiques. Depuis 2007 l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), organisme des Nations unies en charge des migrations, délègue à Aviation Sans Frontières des accompagnements de réfugiés. Depuis le début de cette coopération, plus de 20 000 réfugiés ont été accompagnés. Il s'agit pour les bénévoles d'escorter durant leur voyage vers une nouvelle vie des réfugiés qui sont autorisés à s'installer dans des pays d'accueil (États-Unis, Canada, Australie ou Europe), après de nombreuses années passées dans des camps : certaines familles y vivent jusqu'à 20 ans.

BÉNÉFICIAIRES :

des réfugiés pris en charge au Niger, en Turquie, en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda, au Kenya, et en Jordanie principalement, qui ont rejoint l'un des pays d'accueil : en Europe (Allemagne, Finlande, Grande-Bretagne, pays scandinaves) ou aux USA, au Canada ou bien encore en Australie ou en Islande

PARTENAIRES :

l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Intégration de 8 nouveaux bénévoles en début d'année.

Opérations bus en Ukraine.

99 missions et 44 bénévoles mobilisés

750 réfugiés accompagnés

MESSAGERIE MÉDICALE

“

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un plan de transformation de l'activité pour répondre aux besoins croissants de nos partenaires. Cela se traduit par une refonte complète de tous les aspects du fonctionnement de la Messagerie Médicale : l'agrandissement et le réaménagement de nos locaux à Roissy CDG, la simplification de nos flux entrants et sortants, le développement d'un nouvel outil informatique, la revue de nos procédures opérationnelles et de nouveaux partenariats stratégiques pour sécuriser notre fonctionnement. Résolument tourné vers l'avenir, l'ambition est de poursuivre notre professionnalisation tout en gardant notre ADN d'une activité basée sur le bénévolat et l'entraide.

Edouard Gonnou, Responsable de la Messagerie Médicale

”



LA MISSION :

La Messagerie Médicale offre, aux associations humanitaires inscrites au Journal Officiel, la possibilité d'expédier des colis de médicaments, de matériel médical et chirurgical partout dans le monde. Ces envois sont destinés aux associations, hôpitaux, dispensaires, pouponnières, orphelinats, léproseries et congrégations médicales religieuses. Ils sont effectués en partenariat avec Air France et d'autres compagnies sur des vols réguliers vers les destinations desservies par ces compagnies.

Aviation Sans Frontières met également régulièrement en place des Opérations Spéciales pour assurer l'acheminement de médicaments, de poches de dialyse, d'équipements pour malvoyants et non-voyants, ou de matériel en grande quantité. Cette aide répond aux besoins des médecins et chirurgiens opérant dans les pays les plus fragiles. Les Missions Lait, dernier volet de la Messagerie Médicale, permettent d'acheminer des tonnes de lait dans les pays où les enfants souffrent le plus de malnutrition.

Les demandes ne pouvant être prises en charge par la Messagerie Médicale, notamment celles dont le poids d'envoi est supérieur aux conformités imposées par la Messagerie Médicale, sont effectuées par le Fret Humanitaire en fret aérien ou maritime. Ces opérations permettent l'acheminement de tonnes de différents matériels médicaux ou chirurgicaux, d'ordinateurs, de matériels pédagogiques, de livres, etc., en réponse aux besoins de dizaines d'associations.

BÉNÉFICIAIRES :

25 organismes (associations, hôpitaux, centres de santé, orphelinats...) dans 20 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Centrale.

PARTENAIRES :

parmi les plus importants, Air France, Air France Cargo, CEVA LOGISTICS, KUEHBE et NAGEL, ADP, GFAOP, Enfants du Tiers Monde, Illimi da Bani, MAP, Médecins de l'Océan Indien, Médecins du Monde, Opticiens Lunetiers sans Frontières, Réseau des Entrepreneurs Solidaires, Resiac Bon Secours, SOS boîte de lait, Transaxe équipement.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Premier vol avec l'aviation d'affaires.

Partenariat avec ASL Airlines.

Création des équipes internes de la Messagerie Médicale.

Début du projet 'enfant' : le but est d'avoir une mission spécifique pour des produits bébé / enfance / maternité, type tétines ou bavoirs.

Discussion avec les associations Tulipe et Bioport pour démultiplier nos actions.

2 217 colis de compléments nutritionnels (13 T.)

2 697 colis de matériel médical (11 T) expédiés à bord des soutes des avions Air France

AILES DU SOURIRE

“

C'est une action très importante pour nous, parce qu'on a vraiment l'impression d'offrir des moments de réconfort et de bonheur.

Jean Louis, bénévole Aviation Sans Frontières - Cannes

”



LA MISSION :

depuis 1995, Aviation Sans Frontières concrétise le rêve de personnes porteuses de handicap, malades ou socialement exclues en leur offrant des journées de découverte aéronautique. En 2023, 14 aéroclubs français participent à cet élan de solidarité avec près de 90 bénévoles qui, sur l'ensemble du territoire, encadrent les bénéficiaires de ces journées.

BÉNÉFICIAIRES :

les Ailes du Sourire s'adressent à des personnes affectées d'un handicap, moteur, sensoriel, cognitif ou social, dépendant d'une structure privée ou publique. Aviation Sans Frontières organise les journées en accord avec les responsables des structures accueillantes, et non directement avec les bénéficiaires.

ANTENNES :

Aix-en-Provence, Biarritz, Bordeaux, Caen, Cannes, Île de La Réunion, La Ferté-Alais, Le Bourget, Le Plessis-Belleville, Nantes, Saint-Omer, Sarlat, Toulouse, Valence, Vinon-sur-Verdon, Lyon et Troyes.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

5 nouvelles antennes ont vu le jour : Compiègne, Fort de France, Argentan St- Auban et Bourg en Bresse.

889 bénéficiaires, dont **80% sont des enfants**

99 journées organisées

397 vols opérés pour **255 heures** de vol

14 antennes actives sur 17 existantes

60 bénévoles

E-AVIATION

“

Échanger avec les étudiants, élargir leur horizon, susciter leurs motivations, développer la confiance en eux...Les journées e-Aviation sont toujours aussi passionnantes !

Alain, bénévole responsable de e-Aviation

”

LA MISSION :

créée en 2007, e-Aviation donne la possibilité à des jeunes, principalement des collégiens devant faire des choix d'orientation professionnelle, de découvrir la multitude des métiers de l'aérien, les filières qui y conduisent et de pratiquer le pilotage virtuel grâce au logiciel Flight Simulator de Microsoft. En complément de cette activité, à Toussus-le-Noble, les jeunes participants sont invités à visiter la tour de contrôle et le CFA (centre de formation d'apprentis) des métiers de l'aérien et à Toulouse, les installations d'Airbus, d'ATR et le musée Aéroscopia. Après Toussus-le-Noble et Nantes en 2007, l'activité s'est étendue à nos antennes locales de Toulouse, Aix-en-Provence et Caen. L'objectif de ces rencontres est triple : leur faire découvrir des horizons professionnels souvent méconnus, les sensibiliser aux actions humanitaires à travers la découverte d'Aviation Sans Frontières et leur donner des clés afin d'être mieux armés pour affronter leur intégration au monde professionnel.

BÉNÉFICIAIRES :

des groupes d'adolescents pris en charge par des associations à but social ou des collégiens accompagnés par leurs professeurs.

PARTENAIRES :

Microsoft, Paris Aéroport, lycée Saint Felix à Nantes, Paris Jet Simulation, l'aéroport de Caen-Carpiquet, la mission locale d'Aix-en-Provence, France VFR et Thrustmaster.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

En 2023, 3 régions sont opérationnelles : Nantes, Toulouse et Toussus le Noble.

42 séances organisées

688 adolescents reçus

24 animateurs différents sollicités



AILES DE L'AVENIR

“

Cette formation nous a permis de « grandir » ! L'aéronautique, c'est vraiment super passionnant, on est devenu rigoureux et respectueux des autres. Cette formation permet à plusieurs d'entre nous d'accéder à un contrat d'alternance dans des sociétés aéronautiques.

Dorian, apprenti des Ailes de l'Avenir

”



LA MISSION :

Aviation Sans Frontières met en place des chantiers-école autour de la construction d'un aéronef biplace pour les jeunes déscolarisés issus des quartiers prioritaires de la ville ou des zones rurales à redynamiser. La mission pilote de ce projet pédagogique a été lancée début 2021 sur Toulouse en collaboration avec une association locale de réinsertion professionnelle. À partir d'un kit ULM Nynja, les jeunes de 16 à 25 ans alternent sessions de formation théorique et périodes en atelier. La formation s'étale sur 8 à 10 mois. La construction d'un ULM permet de développer des savoirs et des compétences techniques sur les différents métiers de l'aéronautique, tels que la chaudronnerie, la peinture, l'électricité, la mécanique, l'informatique, etc. Au travers d'échanges avec des formateurs praticiens de l'aéronautique, nous voulons permettre aux apprentis de trouver, ou retrouver, leur voie dans le monde professionnel, en intégrant directement une entreprise locale ou en suivant une filière de formation diplômante.

BÉNÉFICIAIRES :

Le processus de candidature (via les missions locales) est ouvert aux jeunes issus des quartiers prioritaires des villes ou des zones rurales à redynamiser ainsi qu'aux jeunes porteurs d'un handicap.

PARTENAIRES :

La mission se réalise en partenariat avec un organisme de formation habilité à recevoir ce public comme les écoles de la 2ème chance (E2C Marseille), les centres d'apprentissages (ARSEAA Toulouse, AFPA). Le financement du projet par région est assuré par des partenaires publics (collectivités locales, ministères, etc.) et privés (Fondaher, Fondation Safran, FFPLUM, Allianz). Aviation Sans Frontières s'appuie sur ses bénévoles pour accompagner le projet techniquement, fournit le kit ULM, le moteur, l'outillage nécessaire, l'assurance, l'immatriculation auprès de la DGAC.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Le 1er chantier lancé en 2021 avec l'Arseaa Toulouse a été inauguré en septembre 2022, et un deuxième chantier a démarré en 2023. Un nouveau chantier sur Marseille a démarré avec l'E2C Marseille fin 2023 et doit se terminer en septembre 2024. Un deuxième projet devrait suivre tout début 2025.

DÉLÉGATION OCCITANIE TOULOUSE

“

En charge depuis près de 15 ans de la délégation Occitanie-Toulouse, je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur implication et leur dynamisme qui ont permis encore pour cette année 2023 de poursuivre et de développer nos activités ! »

Patrick Bruneau, Responsable de la délégation Occitanie-Toulouse

”

LA DÉLÉGATION :

Aviation Sans Frontières Occitanie-Toulouse, implantée à Toulouse, capitale française de l'aéronautique, a vu le jour en 1999 sous l'impulsion de Jean-Michel Proust. Après avoir mis en place les Ailes du Sourire, la délégation débute l'acheminement de colis médicaux au profit d'associations humanitaires régionales en 2000. Parallèlement les premiers accompagnements d'enfants malades entre Toulouse et Paris s'organisent. Les activités liées au Fret Humanitaire se mettent en place à partir de 2005, d'abord avec l'aide du consortium ATR puis avec celle d'Airbus au travers de sa Fondation. Patrick Bruneau, Responsable de la délégation, œuvre avec une cinquantaine de bénévoles pour la réussite de ces actions.

BÉNÉFICIAIRES :

les élèves du Collège Forain François Verdier Léguevin, l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Jegun, le Centre spécialisé d'enseignement secondaire Jean Lagarde de Ramonville, l'ASSQOT, la Maison d'enfants Castelnouvel de Léguevin, la Maison d'Accueil Spécialisée Marquiol de Pechbonnieu, l'Institut médico-éducatif du Pech Blanc, les élèves du Collège Fenouillet

PARTENAIRES :

la Fondation Airbus, Air France, ATR, ACAT Aéroclub Airbus France et Les ailes Toulousaines, le Musée Aeroscopia, Toulouse Métropole, Heppner, Des Ailes pour Saint Louis, Air Expo, Mairie de Balma, WFS, Arseaa, PHI, Homperff

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Lancement du BIA (brevet d'initiation aéronautique) par la délégation en novembre 2023 pour 14 élèves du collège Forain François Verdier de Léguevin en région Toulousaine.

Fret Humanitaire

Un container pour l'hôpital de St. Louis du Sénégal en collaboration avec l'oncologie de Toulouse.
Un container avec 9 associations pour Madagascar.
Un container pour Marrakech suite au tremblement de terre.
Et un container pour Monterrey au Mexique suite au dernier tremblement de terre.
Soit un total de 27 tonnes

Les Ailes du Sourire

4 journées, 50 bénéficiaires, 24 vols, 16 heures de vols.

e-Aviation

5 journées, 2 collèges 276 élèves

Convoyages

5 convoyages d'enfants malades.

Les Ailes de l'Avenir

Démarrage de la session 2 avec la construction d'un ULM SAVANNAH

Distribution de jouets à Madagascar et collecte de jouets chez AT

DÉLÉGATION OUEST

“

J'aime bien faire de l'avion. J'ai vu le village comme une maison de poupée (...) et j'ai reçu un diplôme d'avion avec ma photographie souvenir.

Léa, participante de l'une des journées Ailes du Sourire organisée par la délégation.

”



LA DÉLÉGATION :

Aviation Sans Frontières-Ouest a été créée en 2003 par Bernard Checcagliani. Aujourd'hui Responsable de la délégation, il œuvre avec une équipe d'une trentaine de bénévoles. Implantée à Nantes, la délégation couvre 5 départements. Chaque année, l'équipe se mobilise pour acheminer des médicaments et du matériel médical à travers le monde, agir au bénéfice de personnes atteintes de handicap et d'adolescents en organisant des journées Ailes du Sourire et e-Aviation ainsi que pour accompagner vers la guérison des enfants en urgence de soins.

BÉNÉFICIAIRES :

les élèves du lycée Saint Felix-La Salle et les candidats du BIA aéroclub de Nantes, la Croix-Rouge de Nantes, Institut Médico Educatif (IME) du Cenro, les membres de l'Association Départementale qui apportent un accompagnement adapté des personnes porteurs d'un handicap mental (ADAPEI), MAS de Couëron (Maison d'Accueil Spécialisée).

PARTENAIRES :

la Croix-Rouge de Nantes, Aéroports du Grand Ouest, Banque Humanitaire, Musée Aéronautique de la Presqu'île Guérandaise (MAPICA), Mairie de La Baule, Aéro-Club de la Côte d'Amour, Association Le Super Constellation, Homeperf, IUT de Saint-Nazaire, Club Lion's de La Baule

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Partenariat avec les transports Astre pour assurer l'enlèvement du matériel médical auprès de nos mécènes.

Contacts avec environ 24 agences et plusieurs transporteurs pour organiser le transport d'environ 70 palettes sur ROISSY-CDG.

4 journées Ailes du Sourire pour 32 bénéficiaires

19 journées E-Aviation pour 128 élèves

DÉLÉGATION SUD-EST

“

(...) Lorsque le minibus fut sur le point de partir, nous nous regardâmes longuement les uns les autres, enfants, bénévoles, éducateurs, pilotes et accompagnateurs. En silence, puisque quelques fois, les regards complices expliquent d'eux-mêmes : rien n'est plus beau ni plus merveilleux que d'être à l'origine d'un sourire. Merci.

Agnès, bénévoles des Ailes du Sourire de la délégation Sud-Est

”

LA DÉLÉGATION :

La délégation Aviation Sans Frontières Sud-Est a été créée en 2000 par Jean-Michel Delfosse. Implantée à Aix-en-Provence sur l'aérodrome d'Aix-les-Milles. Elle est forte de plus de 85 bénévoles. La délégation est particulièrement engagée dans l'organisation de journées Ailes du Sourire. Elle participe aux accompagnements d'enfants malades et gère l'envoi de colis dans le cadre de la Messagerie Médicale. Les bénévoles organisent également des événements caritatifs pour collecter les fonds nécessaires à la réalisation des actions de la délégation, dont Pierre Cognat est le responsable depuis 2019. La délégation Sud-Est a développé les antennes de Cannes, Vinon, Saint-Auban et a lancé l'antenne de Lyon, appelée maintenant à devenir future délégation.

BÉNÉFICIAIRES :

Prodas (projet de Développement des Activités Sportives) d'Aix-En-Provence, la Maison de Gardanne, l'Association des Paralysés de France, les IME du Bois St Jean, de la Bourguette, et de Rochebelle, la Chrysalide, les Parons, TCA 13 et la Mission Locale Aix-En-Provence, PJJ, Féminots, l'IRSAM, Graines2Vie.

PARTENAIRES :

Mairie d'Aix-en-Provence, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Lion's club, Rotary, Natchatiramine, ASAM Provence, La Ribambelle, La Croix-Rouge, le Rire Médecin, les Bikers gendarmes Lag Spirit Mc Sorvind.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Lancement du chantier-école d'insertion Ailes de l'Avenir avec l'E2C Marseille.

31 journées Ailes du Sourire

6 convois d'enfants malades

1 container de matériel de première nécessité pour les associations partenaires à Madagascar

23 palettes pour 6 096 kg pour la Messagerie médicale

Une collecte de lait maternisé pour les orphelinats de Madagascar (618kg)

2 journées e-Aviation sous forme de forum des métiers

1ère course solidaire dans les écoles organisée à Vinon en octobre 2023

NOS PARTENAIRES



Aux organismes institutionnels qui soutiennent nos actions humanitaires :

Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, le Programme Alimentaire Mondial, le service aérien humanitaire des Nations Unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Conseil Général des Bouches du Rhône, la mairie de Paris.

Aux Organisations Non Gouvernementales et aux fondations qui nous font confiance. Parmi elles :

La Chaîne de l'Espoir, la Croix-Rouge française, Mécénat Chirurgie Cardiaque, la Fondation Princesse Grace de Monaco, le Monaco Collectif Humanitaire, Médecins du Monde, Pharmacie Humanitaire Internationale, Sentinelles, Terre des Hommes, le GFAOP, les Médecins de l'Océan Indien, MédicAéro, l'Association des Paralysés de France et tant d'autres...

À nos 800 bénévoles

Aviation Sans Frontières peut compter sur leur engagement 365 jours par an : au siège d'Orly, depuis leur domicile ou dans leur région, ils participent activement à nos missions. Nous les remercions encore pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille.

À notre marraine **Anggun** et notre parrain **Thomas Pesquet** qui soutiennent les missions d'Aviation Sans Frontières.

À nos entreprises partenaires et aux fondations d'entreprises qui nous soutiennent financièrement, relaient nos actions et nous offrent les compétences de leurs salariés.

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

AIRFRANCE



Allianz



DAHER



SKYFIRST



NOS PARTENAIRES

AFER, Airbus Groupe, Ansys, APG, Clyde & Co, FFPLUM, Fondation Airbus, Fondation Safran pour l'insertion, Forbes, Goodeed, Homeperf, Its Group, Jetex, Jet Solidaire, JetFly, Kuehne + Nagel, Leasecom, Marco Polo, Microsoft, ORBX, Scalian, SGK, Siaci Saint-Honoré, Skilld, SNCF Voyager, So Leader, TotalEnergies, Yotta, Triathlon Alpes d'Huez, Takoma, Onet, Bluelink, Aelia, caisse d'épargne, Forbes, Alvest, Jetcraft, Groupe Buttard, Pratt&Whitney, Envol Afrique, Eiffage, Transavia, Air Caraïbes, Corsair, Flammarion jeunesse, Captain Cause, Micro Don.

NOS PARTENAIRES MÉDIAS

Aérobuzz, Aéro-Morning, Air & Cosmos, Airways Magazine, Aviation et Pilote, France Médias Monde.

MÉCÉNATS DE COMPÉTENCES



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Aéro-Club de France, ARSEAA, DGAC, ESA, E2C, GIFAS, IPSA, SIAE.



RAPPORT FINANCIER



LE RAPPORT FINANCIER

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

Une année très contrastée : déficitaire pour les Missions Avions et plutôt en croissance voire en ligne pour les autres activités, sans parler des succès de plusieurs événements, avec la participation au Salon du Bourget, une soirée caritative au Grand Rex, et le dîner de gala au Hangar Y.

Pour des motifs financiers, l'UNHAS a décidé la suspension dès juin du contrat à Bangui qui représentait une ressource mensuelle d'environ 75 k€.

Les missions des Accompagnements d'Enfants Malades et de la Messagerie Médicale, pilotées par des salariés depuis en 2022, ont poursuivi leurs réorganisations et progressent. La mission des Accompagnements de Réfugiés se maintient à un niveau d'activité important, tout comme la majorité des activités des autres missions.

La collecte de dons est globalement en baisse en raison de l'absence de dons exceptionnels d'entreprises en 2023 contrairement à 2022 et à cause la réduction des dons dédiés, inversement les dons non dédiés progressent d'un peu plus de 100k€ grâce aux 2 manifestations organisées cette année.

Un nouveau projet a vu le jour en 2023, avec l'obtention d'une subvention de 1 m€ du MEAE. Ce projet de test de drones est prévu sur 18 mois et doit s'étaler sur 2024 et 2025. L'essentiel de cette subvention a été mis en produit constaté d'avance et cette subvention a peu d'impact sur le produit et les charges de l'exercice 2023.

Les charges ne se réduisent pas dans les mêmes proportions que la recette à cause du poids des dépenses fixes de la flotte.

Au global, il ressort une perte d'exploitation de 432 k€. Le résultat financier est positif de 76 k€ euros, et le résultat exceptionnel est limité à une perte de 39 k€.

Les utilisations des fonds dédiés antérieurs à hauteur de 305 k€, nettes de reports de fonds reçus en 2023 et non consommés sur l'année, permettent de réduire le déficit de l'année à 89 096 €.

La trésorerie d'exploitation, hors subvention du projet drone et des fonds dédiés reportés, s'élève à 2 076 k€.

RÉSULTATS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

RESSOURCES

Les ressources d'exploitation de l'année 2023 sont en baisse de 16% sur 2022, à 3,72 millions d'euros.

Les recettes UNHAS des Missions Avions sont passées de 1,77 million d'euros en 2022 à 1,20 million d'euros en 2023, soit une baisse de 32,5%, en raison de la suspension des vols à Bangui dès juin.

Les dons liés à la générosité du public sont légèrement érodés 1,59 millions contre 1,65 million d'euros un an plus tôt. Les donateurs sont restés fidèles à Aviation Sans Frontières dans une année difficile pour beaucoup d'ONG. Les dons non dédiés ont même progressé de 11,8% grâce aux succès de deux événements en 2023, le dîner de gala mais aussi une soirée au Grand REX. Inversement, les dons dédiés ont souffert d'une réduction des dons d'entreprises, et plus particulièrement de dons à caractère exceptionnel reçus en 2022 pour 120 000 euros, mais aussi d'une réduction des appels à dons dédiés auprès du public.

Les cotisations sont relativement stables à 40 880 €.

Le renouvellement des conventions de mécénat a été difficile en 2023. Les recettes ont ainsi été

limitées à 170 000 euros autour de mécènes historiques, contre 333 000 euros en 2022 :

↳ Fondation Air France accompagne la mission des Accompagnements d'Enfants Malades depuis longtemps à hauteur de 50 000 euros.

↳ Allianz Travel accompagne Aviation Sans Frontières depuis 2020 à raison de 50 000 euros pour les Accompagnements d'Enfants Malades.

↳ ADP accompagne également depuis longtemps l'association pour un montant de 20 000 euros affectés aux Missions Avions.

↳ La société Daher a augmenté cette année son mécénat pour le porter de 20 000 euros à un montant de 50 000 euros affecté à la mission Ailes de l'Avenir.

↳ Pour mémoire l'année 2022 intégrait un mécénat exceptionnel de 57 000 euros avec l'association organisatrice des 20 kms de Paris.

↳ Par ailleurs, il faut souligner un don de Dassault Aviation de 50 000 euros classé en dons dédiés et non en mécénat, car sans convention.

Les contributions financières sans contrepartie s'élèvent à 13 000 euros contre 80 500 euros en 2022 ; Aviation Sans Frontières Belgique n'a pas pu renouveler sa contribution à la mission avions en 2023.

Les participations aux frais sont passées de 183 467 euros à 315 168 euros en raison de deux événements majeurs en 2023 (soirée du Grand REX et dîner de gala) contre un seul en 2022. Inversement, il n'y a pas eu de vente d'ULM en 2023 servant au chantier-école des Ailes de l'Avenir.

Aviation Sans Frontières a bénéficié de legs d'assurance-vie pour 27 354 euros contre 86 493 euros en 2022, cette ressource étant par nature très aléatoire.

**UNE ANNÉE
CONTRASTÉE :
DÉFICITAIRE POUR
MISSION AVIONS
ET PLUTÔT EN
CROISSANCE VOIRE
EN LIGNE POUR LES
AUTRES ACTIVITÉS**

Les autres ressources se sont élevées à 294 958 euros dont 153 035 euros d'abandons de frais de déplacement par les bénévoles.

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs pour 357 439 euros en 2023 (72 320 euros au 31 décembre 2022) correspond à la reprise de fonds dédiés non utilisés au 31 décembre 2022, pour une utilisation en 2023 dans le respect de l'intention du donateur.

Les principales reprises sont les suivantes :

↳ 199 214 euros pour les Missions Avions, soit l'intégralité des fonds dédiés antérieurs et utilisés en 2023 pour couvrir en partie le déficit de cette activité en 2023.

↳ 124 801 euros pour les Accompagnements d'Enfants Malades qui compensent l'absence d'une campagne dédiée en décembre comme l'année précédente. Après cette utilisation il reste 43 602 euros dans les fonds dédiés aux Accompagnements d'Enfants Malades pour les années à venir.

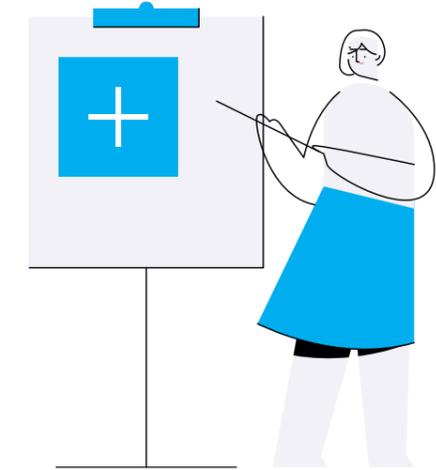
↳ 21 297 € pour les Ailes de l'Avenir, afin d'équilibrer cette activité sur l'année. Après cette utilisation, il reste 43 784 € dans les fonds dédiés de cette activité pour les années à venir.

↳ 7 914 € sur la mission Panzi pour l'achat de matériels envoyé à l'hôpital du Docteur Mukwege au Congo, en collaboration avec l'association France-KIVU ; il reste 8 473 € dans les fonds dédiés de cette activité pour les années à venir.

↳ 4 211 € sur la mission Médicaéro qui soldent ce fond dédié.

“
LA MISSION DES
ACCOMPAGNEMENTS
DE RÉFUGIÉS SE
MAINTIENT À UN
NIVEAU D'ACTIVITÉ
IMPORTANT, TOUT
COMME LA MAJORITÉ
DES ACTIVITÉS DES
AUTRES MISSIONS.
”

RÉPARTITION DES RESSOURCES



| | 2023 | 2022 | V% |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| Collecte | 1 592 225 | 1 653 820 | -3,7% |
| Cotisations | 40 880 | 41 300 | -1,0% |
| Mécénats | 170 000 | 333 000 | -48,9% |
| UNHAS | 1 197 725 | 1 774 444 | -32,5% |
| Contributions financières | 13 000 | 80 500 | -83,9% |
| Utilisation Subvention Drones | 30 000 | - | - |
| Autres Subventions | 18 000 | 25 672 | -29,9% |
| Participations aux Frais | 315 168 | 183 467 | 71,8% |
| Legs | 27 354 | 86 493 | -68,4% |
| Ventes articles promo et livres | 25 140 | 37 981 | -33,8% |
| Autres (yc dons KM) | 294 958 | 192 543 | 53,2% |
| TOTAL PRODUITS | 3 724 450 | 4 409 220 | -15,5% |
| UTILISATION FONDS DÉDIÉS | 357 439 | 72 320 | 394,2% |
| TOTAL RESSOURCES | 4 081 889 | 4 481 540 | -8,9% |

RÉSULTATS FINANCIERS COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Les charges d'exploitation sont en réduction de 3,1% à 4,16 millions d'euros (4.30 millions d'euros en 2022), mais cette baisse n'est pas en proportion de la baisse des ressources, en raison du poids des frais fixes de Mission avions.

Les charges de personnel s'élèvent à 705 603 euros pour 2023 (+ 5,2%, versus 670 630 euros en 2022), y compris la mise à disposition de la déléguée générale par la société Air France qui s'élève à 118 428 euros pour 2023.

Les coûts des avions baissent de 10,5% à 720 278 €, en fonction d'une réduction des frais variables sur un avion sans activité pendant 7 mois ; mais cette suspension des opérations à Bangui a entraîné des frais de déménagement de la base, et la location de nouveaux locaux sur Entebbe pour assurer la maintenance de la flotte. Au sein de ce poste « coûts avions » il faut aussi souligner :

↳ La formation des pilotes a été ramenée à 58 k€ en 2023 contre 130k€ l'année précédente, qui avait vu l'arrivée du nouvel avion d'une génération plus moderne.

↳ Après une très forte augmentation en 2002 avec l'achat de pièces pour le nouvel avion, la maintenance des avions est revenue à un niveau courant, voire un peu inférieur par la faible utilisation d'un de deux avions, pour s'établir à 289 k€ en 2023 à comparer à 448 k€ en 2022.

↳ Les autres frais aériens (assurance, documentation technique, certification de navigabilité et redevances aéroportuaires) ont

augmenté à 373k€ surtout en raison des frais de déménagement de Bangui, et de la création d'une base de maintenance à Entebbe. Les coûts d'assurance des avions représentent 143 k€ en 2023.

Les coûts de marketing, communication et événements sont en hausse de 21,9% à 691 169 euros (contre 566 810 euros en 2022 et 606 315 euros en 2021). Une nouvelle campagne d'acquisition de nouveaux donateurs a été relancée en 2023. Et ce poste intègre également les frais liés aux événements qui ont été nombreux en 2023 (Salon du Bourget, soirée caritative du Grand Rex, soirée de aviatrices à Aix, dîner de gala au Hangar Y en décembre).

Les frais de déplacements et d'hébergements correspondent aux déplacements réalisés par les bénévoles au titre des missions d'Aviation Sans Frontières. Ces frais sont une baisse de 7,0% à 1 049 982 euros, pour principalement deux raisons, la suspension des vols à Bangui, mais aussi l'effet de la forte augmentation des dons de miles, qui évite l'achat de billets lors de périodes tendus pour les Accompagnements d'Enfants Malades. Inversement ce poste inclue aussi les frais kilométriques (153 k€ en 2023 contre 121 k€ en 2022) qui ont fait l'objet d'un abandon par les bénévoles sans flux monétaire pour l'association, et générant en contrepartie une ressource.

Les frais de gestion sont une nouvelle fois en baisse de 11,7% sur 2023 à 538 010 euros.

Les dotations aux amortissements et de provisions sont passées de 325 219 euros à 315 191 euros en 2023. Cette baisse est due aux mouvements dans la flotte :

• deux coques en 2023 mais une plus chère, à comparer à presque 3 coques en 2022 puisque le

F-OJJC avait été encore amorti sur 11 mois en 2022,

• un moindre amortissement que prévu sur le moteur du F-OJJE en lien avec l'activité; puisque l'amortissement des moteurs qui se fait à l'heure de vol, mais le coût à l'heure de vol du moteur du F-OJJE est supérieur de 18,5% à celui du F-OJJC qu'il remplace.

Les autres frais ont été réduits de 26,2 % à 135 989 euros.

Les reports de fonds dédiés correspondent à la partie des fonds reçus dans l'année pour des projets précis ou pour des missions, qui n'ont pu être utilisés au cours de l'exercice. Ces fonds dédiés trouveront leur utilisation dans l'année ou les années à venir conformément aux intentions des donateurs. Le montant est en faible hausse en 2023, à hauteur de 52 070 euros au 31 décembre 2023 à comparer à 105 987 euros l'an dernier.

↳ Ailes de l'Avenir : 39 406 euros

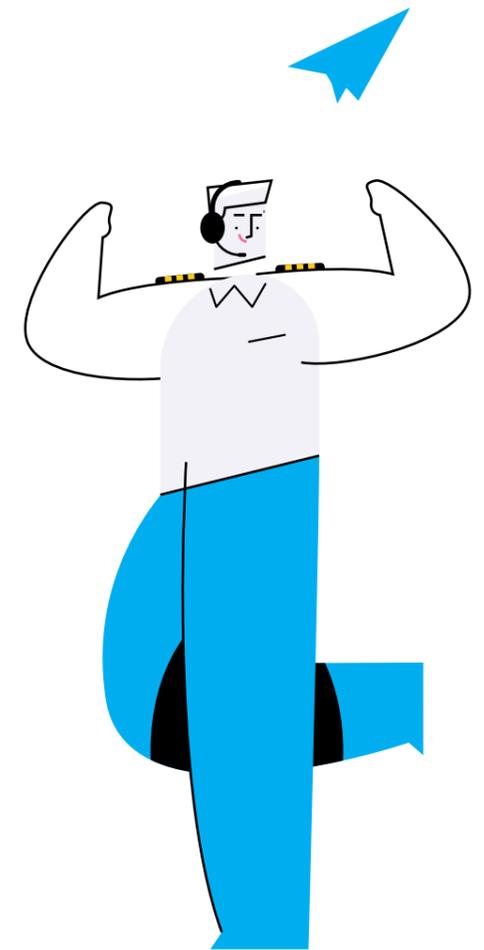
↳ Mission Séisme en Turquie : 11 760 euros

↳ Mission Réfugiés : 903 euros

Le **résultat d'exploitation 2023** est négatif de 431 772 euros (à comparer à +120 015 euros en 2022). Cette forte baisse s'explique surtout par la suspension du Contrat UNHAS à Bangui.

Le **résultat financier** est positif de 76 438 euros (-22 540 euros en 2022) compte tenu des produits financiers liés à la trésorerie dont le produit de cession de F-OJJC fin 2022. Et le **résultat exceptionnel** est un déficit de 39 131 € en 2023.

Le déficit 2023 est limité à 89 096 euros au 31 décembre 2023, grâce à l'utilisation de fonds dédiés antérieurs.



RÉPARTITION DES CHARGES

| | 2023 | 2022 | V% |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| Personnel | 705 603 | 670 630 | 5,2% |
| Coûts Avions | 720 278 | 804 334 | -10,5% |
| Frais de collecte | 691 169 | 566 810 | 21,9% |
| Déplacements | 1 049 982 | 1 128 864 | -7,0% |
| Frais de gestion | 538 010 | 609 018 | -11,7% |
| Amort. et Provisions | 315 191 | 325 219 | -3,1% |
| Autres charges | 135 989 | 184 330 | -26,2% |
| TOTAL CHARGES | 4 156 222 | 4 289 205 | -3,1% |
| REPORTS FONDS DÉDIÉS | 52 070 | 105 987 | -50,9% |
| TOTAL CHARGES ET REPORTS | 4 208 292 | 4 395 192 | -4,3% |

RÉSULTATS FINANCIERS

BILAN

Les postes de l'actif du bilan ont évolué de la façon suivante :

Les immobilisations brutes sont globalement stables à 3,48 millions au 31 décembre 2023 dont 3,32 millions pour les avions, comme l'an dernier.

Les immobilisations nettes s'élèvent à 2,41 millions d'euros après amortissements de 1,07 million euros.

Le stock concerne des pièces de rechange des avions. Il s'élève à 97 k€ euros au 31 décembre 2023, après dépréciation de pièces obsolètes.

Les créances diverses totalisent un montant de 423 k€, en baisse sensible sur le 31 décembre 2022, qui comptabilisait des retards de paiements de l'UNHAS à hauteur de 236 k€, qui ont été payés en janvier 2023.

La trésorerie s'élève à 3,25 millions d'euros, y compris la subvention du projet drones reçue fin 2023 pour un projet s'étalant sur 2024 et 2025, et dont la contrepartie est au passif en produits constaté d'avance pour 970 k€. La trésorerie libre, c'est-à-dire après déduction des reports de fonds dédiés et du projet drones, s'élève à 2.1 millions d'euros, soit un montant équivalent à l'an dernier. Cette relative stabilité de la trésorerie libre cache en fait une consommation de cash sur l'exercice d'un peu moins de 500 k€, en raison de l'utilisation de fonds dédiés antérieurs et du retard de paiement UNHAS fin 2022, avec un règlement début 2023.

Les postes du passif du bilan ont évolué de la façon suivante :

Après affectation du déficit 2023, les fonds propres sont réduits du même montant, mais restent largement positif pour s'établir à 2,28 millions d'euros.

Les provisions pour risques et charges restent stables à 515 400 euros dont 505 000 euros pour la provision pour grand entretien.

Les emprunts et dettes s'élèvent 1 892 k€ dont 1 639 k€ pour l'achat du F-OJJE (emprunt de 2 millions d'euros de décembre 2021 sur 10 ans au taux de 1,45%) et 253k€ pour l'achat de l'avion F-OJJC (emprunt qui court jusqu'en aout 2026 au taux de 2.90% après renégociation).

Les fonds dédiés s'élèvent à 200,1 k€ (505 k€ euros au 31 décembre 2022). Ils correspondent aux soldes des fonds dédiés antérieurs non utilisés et au report des fonds dédiés 2023 (voir le détail dans tableau ci-dessous). Les fonds dédiés sont calculés par type de projet/mission concerné. Les charges d'un projet/mission sont imputées sur les ressources de l'exercice dans l'ordre suivant : les dons manuels, les fonds provenant de mécénat, les contributions financières et enfin les subventions. Si pour l'exercice, les ressources sont supérieures aux charges, le solde est reporté en fonds dédiés. Si au contraire, les ressources sont inférieures aux charges, le complément nécessaire est repris sur les fonds reportés antérieurs existants. Le Conseil d'administration a pris la décision d'affecter les 3 fonds dédiés pour des changements de train d'atterrissage, ou de modernisation de la flotte, qui deviennent sans objet, pour les regrouper aux Missions Avions. Cette décision a permis d'utiliser les 199 214 euros au 31 décembre 2023, pour couvrir en partie le déficit de cette mission en 2023.

Les autres dettes sont en baisse d'une année sur l'autre (à 317 k€ versus 416 k€ 903 aux 31 décembre 2023 et 2022).

Le total du bilan reste stable à 6,18 millions d'euros, et il convient de souligner que la trésorerie libre (2.1 millions d'euros) reste supérieure à la dette financière (1,9 millions d'euros), malgré le déficit et la consommation de cash sur l'exercice 2023.

BILAN ACTIF

| | 2023 | 2022 |
|--------------------|------------------|------------------|
| Immob. nettes | 2 412 304 | 2 599 931 |
| <i>dont Avions</i> | 2 333 922 | 2 540 768 |
| Stocks nets | 97 069 | 189 653 |
| Créances diverses | 422 725 | 701 980 |
| Trésorerie | 3 246 488 | 2 513 929 |
| TOTAL ACTIF | 6 178 586 | 6 005 493 |

BILAN PASSIF

| | 2023 | 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Fonds propres | 2 283 781 | 2 396 987 |
| Provision pour risques & charges | 515 400 | 515 400 |
| Emprunts | 1 892 000 | 2 171 726 |
| Fonds dédiés | 200 108 | 505 477 |
| Produits Constatés d'avance projet Drones | 970 000 | - |
| Autres dettes | 317 297 | 415 903 |
| TOTAL CHARGES | 6 178 586 | 6 005 493 |

VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS

| | 2022 (A) | Utilisation fonds 2023 (B) | Report fonds 2023 (C) | 2023 (A + B + C) |
|-----------------------|----------------|-------------------------------|--------------------------|---------------------|
| Mission Avions | 199 214 | 199 214 | - | - |
| Mission Lait | 19 840 | - | - | 19 840 |
| Ailes de l'Avenir | 32 339 | - | 39 406 | 71 745 |
| Mission Panzi | 16 387 | 7 914 | - | 8 473 |
| Missions Acc. Enfants | 168 403 | 124 801 | - | 43 602 |
| Ailes du Sourire | 65 081 | 21 297 | - | 43 784 |
| Mission Médicaéro | 4 211 | 4 211 | - | - |
| Mission Seismes Turc | - | - | 11 760 | 11 760 |
| Mission Réfugiés IOM | - | - | 903 | 903 |
| TOTAL | 505 475 | 357 437 | 52 069 | 200 107 |

“
LES PROVISIONS
POUR RISQUES ET
CHARGES RESTENT
STABLES À 515 400 €
DONT 505 000 €
POUR LA PROVISION
POUR GRAND
ENTRETIEN.
”

RÉSULTATS FINANCIERS COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) analyse les ressources entre produits liés à la générosité du public et produits non liés à la générosité du public ainsi que l'utilisation de ces produits.

Pour l'exercice 2023, les produits liés à la générosité du public ont atteint 2,0 millions contre 2,3 millions en 2022. Les ressources non liées à la générosité du public se sont élevées à 1,8 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros un an plus tôt.

Ces différentes ressources ont permis de consacrer 3,0 millions d'euros aux missions sociales dont 600 k€ à des actions réalisées en France et 2,4 millions d'euros à l'étranger. Ces missions ont été financées respectivement par la générosité du public pour les actions réalisées en France à hauteur de 507 k€ euros et à hauteur de 847 k€ pour les missions à l'étranger.

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevaient à 909 k€ (versus 623 k€ en 2022), soit un ratio des frais d'appel sur les ressources liées à la générosité du public de 46% contre 27% en 2022. Cette forte dégradation du ratio s'explique pour partie en 2023 par le poids des événements dont les frais sont couverts par des participations aux frais, et seul le solde rentre dans les dons, or dans la construction du CROD pour la colonne générosité du public, la ressource disparaît, mais les frais restent. Si on retire cette anomalie de construction les frais d'appel à la générosité du public est réduite de 134 k€, et le ratio ramené à 39%. Toutefois, ce ratio reste élevé et s'analyse par la structure des ressources d'Aviation Sans Frontières. En effet, l'association ne bénéficiant pas de subventions publiques, doit faire régulièrement des opérations d'appel à dons qui sont coûteuses, et en 2023, elle a dû relancer des campagnes pour trouver de nouveaux donateurs

dans un contexte difficile pour de nombreuses ONG en France. Pour réduire ce ratio, une politique de mécénat ainsi qu'un développement du digital sont entrepris avec un double objectif : stabiliser une partie des ressources et réduire le coût d'appel.

Les frais de fonctionnement sont, par-contre en baisse à 321 k€ euros contre 497 k€ en 2022. Le ratio des frais de fonctionnement sur la totalité des ressources s'élève à 7,8 % (10,1% en 2022).

RÉSULTATS FINANCIERS COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Le CER présente les ressources liées à la générosité du public et leurs emplois. Les ressources liées à la générosité du public s'élevaient à 2,0 millions d'euros dont 67,8% ont été consacrés aux missions sociales en France et à l'étranger et 52 k€ reportés en fonds dédiés qui permettront de financer les missions dans les années à venir. En tenant compte des utilisations et report en fonds dédiés, les ressources liées à la générosité du public présentent un déficit de 283 k€ euros. Ainsi le report à nouveau de la générosité du public reporté après affectation du résultat au 31 décembre 2023 est maintenant déficitaire de 75 k€.

Ce stock avait été constitué en 2020, les ressources provenant de la générosité du public ayant été supérieures aux emplois compte tenu de la crise sanitaire qui avait entraîné un arrêt total sur plusieurs mois.

CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes mais elles

représentent un soutien essentiel à la réalisation des missions d'Aviation Sans Frontières. Elles comprennent la valorisation du travail des bénévoles, des mécénats de compétences, des dons humanitaires en nature, des locaux mis à disposition ainsi que toute aide accordée dans nos missions.

Les contributions en nature s'élevaient à 5,37 millions d'euros en 2023 contre 5,78 millions d'euros en 2022. On constate une forte augmentation des dons de miles Flying Blue (74,8 millions de miles valorisés à 1,87 million d'euros), mais inversement un tassement du nombre de jour de bénévoles, notamment lié à la baisse d'activité de Mission avions.

Le travail des bénévoles et les mécénats de compétence représentent 59% des contributions en nature.

Des centaines de bénévoles ont consacré de 12 mille jours à des activités en 2023 au bénéfice d'Aviation Sans Frontières (soit une activité de plus de 57 personnes équivalents temps plein).

La valorisation de ce travail a été réalisée sur la base du salaire brut moyen d'un emploi en EQTP (équivalent temps plein) dans le secteur privé ou les entreprises publiques publié par l'INSEE en 2023 pour l'année 2022, soit 2 630 euros net moyen. Après un taux de charges salariales et patronales de respectivement 17% et 30,2%, la contribution des 57,4 bénévoles équivaut à une masse salariale de 2,84 millions d'euros.

Les mécénats de compétence sont la mise à disposition de salariés par des entreprises partenaires pour répondre à des besoins spécifiques d'Aviation Sans Frontières. En 2022, nos partenaires sont Orange, BlueLink, Air France et Safran. Ces mécénats représentent un montant de 349 195 euros.

La mise à disposition de locaux, de cartes de parking par ADP représente un montant de 125 628 euros, plus quelques espaces par Air France.

LES MÉCÉNATS DE
COMPÉTENCE SONT
MIS À DISPOSITION
DE SALARIÉS PAR DES
ENTREPRISES
PARTENAIRES POUR
RÉPONDRE À DES
BESOINS
SPÉCIFIQUES
D'AVIATION SANS
FRONTIÈRES

| Produits et charges par origine et destination | Exercice 2023 | | Exercice 2022 | |
|--|------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | Total | Dont générosité du public | Total | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| Produits liés à la générosité du public | 1 996 495 | 1 996 495 | 2 315 040 | 2 315 040 |
| Cotisations sans contrepartie | 40 880 | 40 880 | 41 300 | 41 300 |
| Dons, legs et mécénat | 1 942 615 | 1 942 615 | 2 193 740 | 2 193 740 |
| Dons manuels | 1 745 261 | 1 745 261 | 1 774 247 | 1 774 247 |
| Legs, donations et assurances-vie | 27 354 | 27 354 | 86 493 | 86 493 |
| Mécénat | 170 000 | 170 000 | 333 000 | 333 000 |
| Autres produits liés à la générosité du public | 13 000 | 13 000 | 80 000 | 80 000 |
| Produits non liés à la générosité du public | 1 825 405 | - | 2 499 745 | - |
| Cotisations avec contrepartie | - | - | - | - |
| Parrainage des entreprises | - | - | - | - |
| Contributions financières sans contrepartie | - | - | 500 | - |
| Autres produits non liés à la générosité du public | 1 825 405 | - | 2 499 245 | - |
| Subventions et autres concours publics | 48 000 | - | 25 672 | - |
| Reprises sur provisions et dépréciations | - | - | - | - |
| Utilisation des fonds dédiés antérieurs | 357 439 | 357 439 | 72 320 | 72 320 |
| TOTAL | 4 227 339 | 2 353 934 | 4 912 777 | 2 387 360 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| Missions sociales | 2 989 891 | 1 354 260 | 3 467 889 | 1 099 214 |
| Réalisées en France | 595 975 | 507 309 | 165 542 | 106 428 |
| Actions réalisées par l'organisme | 507 309 | 507 309 | 165 542 | 106 428 |
| Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant en France | 88 666 | - | - | - |
| Réalisées à l'étranger | 2 393 916 | 846 951 | 3 302 347 | 992 786 |
| Actions réalisées par l'organisme | 2 274 899 | 774 917 | 3 238 770 | 929 209 |
| Versement à un organisme central ou à d'autres organisme agissant à l'étranger | 119 016 | 72 034 | 63 577 | 63 577 |
| Frais de recherche de fonds | 909 495 | 909 495 | 622 648 | 622 648 |
| Frais d'appel à la générosité du public | 690 358 | 690 358 | 521 063 | 521 063 |
| Frais de recherche d'autres ressources | 219 137 | 219 137 | 101 585 | 101 585 |
| Frais de fonctionnement | 330 661 | 321 041 | 497 789 | 497 789 |
| Dotations aux provisions et dépréciations | 34 318 | - | 1 402 | - |
| Impôt sur les bénéfices | - | - | - | - |
| Report en fonds dédiés de l'exercice | 52 070 | 52 070 | 105 987 | 105 987 |
| TOTAL | 4 316 435 | 2 636 866 | 4 695 715 | 3 318 424 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 89 096 | - | 217 062 | - |

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

| Contributions volontaires en nature | Exercice 2023 | | Exercice 2022 | |
|---|------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | Total | Dont générosité du public | Total | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| Contributions volontaires liées à la générosité du public | 5 373 309 | 5 373 309 | 5 798 880 | 5 798 880 |
| Bénévolat | 2 838 255 | 2 838 255 | 4 185 450 | 4 185 450 |
| Prestations en nature | 390 628 | 390 628 | 457 885 | 457 885 |
| Dons en nature | 2 144 427 | 2 144 427 | 1 155 545 | 1 155 545 |
| Contributions volontaires non liées à la générosité du public | - | - | - | - |
| Concours public en nature | - | - | - | - |
| TOTAL | 5 373 309 | 5 373 309 | 5 798 880 | 5 798 880 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| Contributions volontaires aux missions sociales | 5 086 532 | 5 086 532 | 4 983 598 | - |
| Réalisées en France | 1 950 718 | 1 950 718 | 1 180 377 | 1 180 377 |
| Réalisées à l'étranger | 3 135 814 | 3 135 814 | 3 803 221 | 3 803 221 |
| Contributions volontaires à la recherche de fonds | 161 150 | 119 717 | 514 262 | 394 965 |
| Contributions volontaires au fonctionnement | 125 628 | 125 628 | 301 020 | 188 640 |
| TOTAL | 5 373 309 | 5 331 877 | 5 798 880 | 5 567 203 |

Emplois par destination

EMPLOIS DE L'EXERCICE

| | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Missions sociales | | |
| Réalisées en France par l'organisme | 507 309 | 106 428 |
| Réalisées à l'étranger | 846 951 | 992 786 |
| Frais de recherches de fonds | | |
| Frais d'appel à la générosité du public | 690 358 | 521 063 |
| Frais de recherche d'autres ressources | 219 137 | 101 585 |
| Frais de fonctionnement | 321 041 | 497 789 |
| Total des emplois | 2 584 797 | 2 219 651 |
| Dotations aux provisions et dépréciations | - | - |
| Report en fonds dédiés de l'exercice | 52 070 | 105 987 |
| Excédent de la générosité du public de l'exercice | - | 61 722 |
| TOTAL | 2 636 866 | 2 387 360 |

Ressources par origine

RESSOURCES DE L'EXERCICE

| | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Ressources liées à la générosité du public | | |
| Cotisations sans contrepartie | 40 880 | 41 300 |
| Dons, legs et mécénats | | |
| Dons manuels | 1 745 261 | 1 774 247 |
| Legs, donations et assurances-vie | 27 354 | 86 493 |
| Mécénats | 170 000 | 333 000 |
| Autres produits liés à la générosité du public | 13 000 | 80 000 |
| Total des ressources | 1 996 495 | 2 315 040 |
| Reprise sur provisions et dépréciations | - | - |
| Utilisation des fonds dédiés antérieurs | 357 439 | 72 320 |
| Déficit de la générosité du public de l'exercice | 282 932 | |
| TOTAL | 2 636 866 | 2 387 360 |

| | | |
|--|---------|---------|
| Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) | 207 916 | 146 194 |
| (Insuffisance) excédent de la générosité du public | 282 932 | 61 722 |
| Ressources / (Déficit) reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) | 75 016 | 207 916 |

COMPTES D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Contribution volontaires en nature liée à la GP

EMPLOIS DE L'EXERCICE

| | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Contributions volontaires aux missions sociales | | |
| Réalisées en France | 1 950 718 | 1 180 377 |
| Réalisées à l'étranger | 3 135 814 | 3 803 221 |
| Contributions volontaires à la recherche de fonds | 119 717 | 394 965 |
| Contributions volontaires au fonctionnement | 125 628 | 188 640 |

TOTAL

5 331 877

5 567 203

RESSOURCES DE L'EXERCICE

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Contributions volontaires liées à la générosité du public | | |
| Bénévolat | 2 838 255 | 4 185 450 |
| Prestations en nature | 390 628 | 457 885 |
| Dons en nature | 2 144 427 | 1 155 545 |

TOTAL

5 373 309

5 798 880

FONDS DÉDIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

| | | |
|----------------------------------|---------|---------|
| Fonds dédiés en début d'exercice | 505 476 | 471 809 |
| Utilisation | 357 439 | 72 320 |
| Report | 52 070 | 105 987 |
| Fonds dédiés en fin d'exercice | 200 107 | 505 476 |

MISSIONS PERMANENTES MISSIONS AVIONS

En début d'année 2023, nos deux avions de type Caravan opèrent contractuellement pour le compte de l'UNHAS. L'un basé à Bangui en RCA pour 70 heures de vol garanties par mois, le second à Bunia en RDC pour 60h de vol garanties par mois.

Ces avions sont pilotés par des équipages de bénévoles à l'exception d'un pilote salarié sur toute l'année. Ces avions font l'objet d'une maintenance réglementaire toutes les 200 heures de vols. À ces maintenances opérationnelles, peuvent s'ajouter des maintenances exceptionnelles liées à une panne. Sous la responsabilité de notre partenaire Avia Laval, Part 145, des bénévoles coordonnent et participent aux opérations de maintenance. Les maintenances sont effectuées dans le hangar de Bangui au premier semestre, puis Entebbe. A ces bénévoles s'ajoutent les trois salariés de la mission avions qui contribuent au bon fonctionnement de cette activité.

En juin 2023, L'UNHAS suspend le contrat de Bangui, pour des raisons de restriction de budget et de réorientation de cette mission en lien avec le conflit au Soudan. Cette suspension nous est signifiée sans visibilité sur une date de reprise.

Pour rationaliser la gestion des avions et leur maintenance, Aviation Sans Frontières décide de regrouper les deux avions à Bunia, et de transférer sa base de maintenance à Entebbe (proximité géographique, disponibilité d'installation et base déjà opérationnelle par le passé).

À Bangui, ASF est locataire d'un hangar jusqu'en octobre 2024 et trouve une solution de sous location à AirTech, ce qui permet de couvrir les coûts associés.

Dès lors, en coopération avec Aviation Sans Frontières Belgique, Aviation Sans Frontières France prospecte d'autres clients ONG potentiels ; ces démarchages ont permis une concrétisation avec le WWF.

Les discussions débutées en décembre 2023, ont abouti à la signature d'un contrat d'affrètement en mars 2024. Ce contrat vise à répondre aux besoins du WWF pour desservir des terrains du parc de la Salonga dont il est gestionnaire, au départ de Kinshasa. Ledit contrat est en vigueur jusqu'au 15 août 2024 sur la base de 30 heures de vols par mois.

En parallèle, Les équipes de missions avion ont engagé des réflexions d'ordre stratégiques prenant en compte la sous occupation de ses avions, et les difficultés structurelles à répondre à nos exigences liées à notre CTA.

Les ressources totales des Missions Avions se sont élevées à 1,4 millions d'euros en 2023 (2,1 millions d'euros en 2022). Les recettes UNHAS ont été réduites de 32,5% à 1,20 million par l'effet de la suspension du contrat de Bangui sur 7 mois, contre 1,77 million d'euros en 2022. Les dons dédiés 2023 se sont élevées à 37 441 euros totalement utilisés sur l'exercice.

Les charges courantes de 1,98 millions, (2,38 millions d'euros au 31 décembre 2022) baissent moins vite que les recettes, car seules les charges variables de l'avion à Bangui ont pu être réduites, et inversement les frais de déménagement et

l'ouverture de la base de maintenance à Entebbe viennent peser en 2023.

Le résultat courant est négatif de 554 k€ euros, et l'utilisation de l'intégralité des fonds dédiés aux Missions Avions pour 199 k€ antérieures collecté permet de réduire le déficit direct à 335 k€, à couvrir par des dons non dédiés, et la trésorerie de l'association, dont la plus-value sur la vente du F OJJC en 2022.

MISSIONS PERMANENTES MISSION ACCOMPAGNEMENTS D'ENFANTS MALADES

La mission des Accompagnements d'Enfants Malades a presque retrouvé en 2023 son activité d'avant la crise sanitaire avec 955 missions contre 850 en 2022. Ainsi 396 accompagnateurs bénévoles ont consacré 2 295 jours pour accompagner 1066 enfants pour des soins urgents ou de retour de soins, et pris en charge et soignés par les associations partenaires. Pourtant, cette mission a dû faire face cette année à un environnement géopolitique difficile, avec la fermeture de certaines destinations

pendant plusieurs mois (NIM, BKO, OUA).

Cette mission bénéficie du soutien fidèle de ses donateurs et mécènes. Les dons manuels, les mécénats d'Air France, d'Allianz Travel et de Dassault ont atteint 249 k€ couvrant une large partie des charges courantes qui se sont élevés à 487 k€. Le solde a été couvert par une utilisation de fonds dédiés antérieurs pour 124 k€ et une participation aux frais d'autres ONG pour 81 k€.

Depuis le 1er janvier 2022, une salariée est à la tête de la mission des Accompagnements d'Enfants Malades, avec maintenant en 2023, l'aide d'une alternante afin d'assurer avec des bénévoles une permanence au bureau d'Orly (583 jours de Bureau en 2023), puisque c'est environ 3 enfants chaque jour en vol et au moins le même nombre d'accompagnants ; dont il faut organiser les voyages, voire les re-routing en cas de perturbations.

Les dons de miles, qui ont encore cette année fortement augmenté (avec 2 campagnes en 2023, lors du salon du Bourget et du dîner de gala), permettent de modérer des coûts de transport, qui connaissent une forte augmentation du prix moyen du billet d'avion.

| | 2023 | 2022 | 2019 |
|----------------------|-------|-------|-------|
| Convoyages effectués | 955 | 895 | 1 026 |
| Enfants accompagnés | 1 066 | 1 024 | 1 247 |
| Nombre de convoyeurs | 396 | 369 | 358 |



**EN COOPÉRATION
AVEC L'OIM ET À
SA DEMANDE,
44 BÉNÉVOLES D'ASF
ONT RÉALISÉ
99 MISSIONS
ACCOMPAGNANT
PRÈS DE 750
RÉFUGIÉS VERS LEUR
PAYS D'ACCUEIL**



**MISSIONS PERMANENTES
MISSION OIM**

En 2023, l'activité a repris un rythme conforme aux années passées mais très fluctuante et dépendante de la demande d'OIM:

En coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (organisation liée aux Nations Unies) et à sa demande, 44 bénévoles d'Aviation Sans Frontières ont réalisé 99 missions accompagnant près de 750 réfugiés vers leur pays d'accueil. Au siège de l'association, quatre bénévoles organisent et gèrent ces déplacements. Les frais de déplacement des bénévoles accompagnant les réfugiés à la demande d'IOM sont remboursés par cette agence permettant à cette mission de s'auto-financer. En 2023, la mission IOM a même reçu un don dédié de 903 € qui n'a pas été dépensé dans l'année, et a donc été reporté.

Les sollicitations sur le 1er trimestre 2024 sont déjà très nombreuses (66 demandes) avec beaucoup d'accompagnements de mineurs ou de jeunes femmes seules avec de nombreux et très jeunes enfants (jusqu'à 8) nécessitant une disponibilité et une attention permanente de nos bénévoles en vol, lors des escales de transit avec parfois des décrocher avec les réfugiés en cas d'incident d'exploitation ou quand les vols en correspondance ne sont pas disponibles le jour même.

| ACCOMPAGNEMENT DE RÉFUGIÉS | 2023 | 2022 |
|----------------------------|------|------|
| Missions réalisées | 99 | 60 |
| Réfugiés escortés | 750 | 980 |
| Nombre de convoyeurs | 40 | 36 |
| Nombre de jours de mission | 450 | 200 |

**MISSIONS PERMANENTES
MESSAGERIE MÉDICALE
FRET ET MISSION LAIT**

La Messagerie Médicale a permis l'envoi de 2 217 colis de compléments nutritionnels (13 t transportées) en 2023 et 2 697 colis de matériel médical (11 t transportées). 42 bénévoles font le ramassage et le transfert des colis, leur conditionnement et leur mise à bord des avions, et y consacrent 1 570 jours en 2023.

Les ressources propres de cette mission sont principalement la participation des associations, les dons dédiés et du mécénat. D'un montant de 61 k€, ces ressources en propre n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des charges de 125 k€ ; le solde est couvert par les dons non dédiés reçus par Aviation Sans Frontières.

À noter en 2023 ; l'adoption d'un plan de marche visant à relancer cette activité dans les années à venir, et développer les opérations dès 2024.

Il faut aussi souligner l'importance des contributions en nature (matériels médical et compléments nutritionnels) transportées par Aviation Sans Frontières pour des missions sociales à l'étranger. Ces contributions sont estimées à 149 k€.

**MISSIONS PERMANENTES
AILES DU SOURIRE**

Les Ailes du Sourire ont eu une activité soutenue en 2023 permettant ainsi à 703 enfants et 186 adultes malades ou handicapés de faire un vol sur des aérodromes avec le soutien de pilotes privés et de 60 bénévoles qui ont organisé et encadré 99 journées, durant lesquelles 397 vols ont été opérés pour 255 heures de vol. En 2023, les ressources de cette mission (28 k€) ont été très légèrement insuffisantes pour couvrir les 31k€ de charges, le solde ayant prélevé sur des fonds dédiés antérieurs.

Il faut souligner qu'en 2023, 5 nouvelles antennes ont vu le jour : Compiègne, Fort de France, Argentan St- Auban et Bourg en Bresse, dont une a pu programmer sa première journée en 2023 et ce sera en 2024 pour les autres.

AILES DU SOURIRE

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------|------|------|
| Journées organisées | 99 | 106 |
| Nombre d'enfants bénéficiaires | 703 | 553 |
| Nombre d'adultes bénéficiaires | 186 | 213 |
| Nombre d'heures de vol | 255 | 185 |
| Nombre d'antennes actives | 14 | 12 |

MISSIONS PERMANENTES AILES DE L'AVENIR

Lancée en 2021, la mission des Ailes de l'Avenir gère des chantiers-école autour de la construction d'un ULM biplace à partir d'un kit pour des jeunes issus de quartiers prioritaires ou de zones à redynamiser. Ainsi 15 à 20 jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 29 ans sont accueillis par chantier en sessions de formation théorique et périodes en atelier. En septembre 2022, le premier chantier avait été achevé à Toulouse. En 2023, deux nouveaux chantiers ont été lancés à Marseille et puis à Toulouse, et vont s'étaler sur 2024, voire jusqu'à début 2025 pour le second.

Cette mission a été soutenue par des subventions régionales et par la fondation Daher. Il est également envisagé d'ouvrir un chantier-école en région parisienne avec le soutien de l'École de la Deuxième Chance, et d'autres sont à l'étude dans d'autres régions en France.

Fin 2023, 39 k€ de fonds dédiés reçus sur l'exercice sont reportés pour une utilisation future. Au total les fonds dédiés dévolues à cette mission s'élèvent à 71 745 €, qui permettront l'achat d'un moteur, et de participer à l'achat d'un nouveau kit pour l'un des nouveaux chantiers à l'étude.

MISSIONS PERMANENTES LES DÉLÉGATIONS

Les délégations sont des antennes Aviation Sans Frontières implantées en région, principalement dans le Sud-Est, le Midi-Pyrénées et l'Ouest. Ces délégations bénéficient de dons et de subventions de la part d'organismes publics ou de sociétés locales et de ressources liées à des événements qu'elles organisent qui couvrent la majorité de leurs dépenses.

Au total, les délégations ont mobilisé environ 150 personnes de façon régulière en 2023, pour les différentes missions d'Aviation Sans Frontières, dont principalement pour les Ailes du Sourire, et les Ailes de l'Avenir.

MISSIONS PERMANENTES LES DÉLÉGATIONS

Début 2023, 27 k€ ont été collectés pour envoyer des médicaments et du matériel médical après le séisme en Turquie ; cette opération a été organisée en collaboration avec Aviation Sans Frontières Belgique. Par ailleurs 9 k€ ont été utilisés, sur des fonds dédiés pour acheter du matériel médical pour l'hôpital Panzi en RDC.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 va encore être très perturbée, pour les Missions Avions, en raison de la résiliation des contrats UNHAS dès février 2024, et d'un avion embourbé sur une piste du parc de la Salonga en RDC, et dont la solution pour le remettre en vol n'était pas encore disponible au moment de la construction du budget.

Ce budget 2024 est établi hors effets de change et mouvements en fonds dédiés, en ressources et charges. Il a été construit à partir des hypothèses suivantes :

- ↳ Une parité euro-dollar stable à 1,10
- ↳ Une collecte, hors UNHAS, globalement stable par rapport à 2023
- ↳ Des mesures salariales pour compenser l'inflation d'environ 3%
- ↳ Un projet drone, qui est par nature équilibré en 2024 ; l'utilisation de la subvention devant suffire cette année à couvrir les charges des tests.
- Et surtout sur une réorganisation de la Mission avions en l'absence de contrat UNHAS :
- ↳ Poursuite du contrat pour le WWF jusqu'à son échéance en août 2024, mais ce contrat de 30h de vol n'est pas suffisant pour couvrir les charges.
- ↳ Vente d'un avion en septembre, et par construction le F-OJJE, conformément à la décision du conseil

d'administration du 11 avril 2024. La plus-value de cette vente devrait couvrir les pertes de l'année des Missions Avions.

↳ Des coûts limités aux amortissements pour le F-OJJD aux amortissements, en raison des incertitudes sur l'avenir de cet avion, qui est dans les mains de l'expert des assurances.

Les ressources devraient être baisse pour s'établir à 3,5 millions d'euros en 2024 sous l'effet combiné des facteurs suivants :

↳ Des recettes de la mission avions sont estimés à 535 k€ sur 2024, dont l'essentiel sur le contrat WWF, mais aussi 50 heures (100 k€) à trouver avec d'autres ONG et un solde UNHAS de 100 k€ sur janvier et février.

↳ Une utilisation de la subvention drone à hauteur de 650 k€

↳ Une stabilité globale de la collecte pour les autres activités à hauteur de 2 300 k€ :

- Avec des dons qui risquent de s'effriter comme en 2023, et qui va nécessiter un effort recherche de nouveaux donateurs.
- Des mécénats en augmentation pour compenser : avec le renouvellement des partenaires historiques, et la recherche de nouveaux partenaires.
- Des événements caritatifs stables : une course caritative en cours de préparation venant à la place de la soirée du Grand REX ; sans oublier le dîner annuel.

Les charges seront également en baisse en 2024 pour s'établir autour de 4,05 millions d'euros, avec également un fort effet combiné :

↳ Les charges des Missions Avions sont estimés à 1 146 k€ sur 2024, avec un avion vendu fin septembre, et les seuls amortissements de la coque sur l'autre avion. Ce qui laisse une perte d'exploitation de plus de 630 k€ sur l'année

↳ Des frais pour les tests du projet drone à hauteur de 650 k€, soit un équilibre d'exploitation cette année.

↳ Des charges pour les autres activités estimés à 2.25 millions d'euros, soient proches de celles de 2023, mais avec une augmentation des frais de personnel, liés aux primes pour couvrir l'inflation. Cette augmentation doit être compensée par une baisse des frais de collecte, pour réduire progressivement le poids de ce poste par rapport aux dons collectés. Les frais de déplacement doivent également, encore bénéficier des dons de miles.

Au total, le résultat d'exploitation budgété est une perte de 560 k€ euros en raison des difficultés des Missions Avions et la perte courante s'élève à 550 k€ après prise en compte du résultat financier de 10 k€.

L'équilibre net de l'année 2024 est trouvé avec la plus-value attendu sur la vente d'un avion pour 566 k€ ; mais cet équilibre reste précaire car fruit d'une négociation à mener et d'ici fin septembre.

La trésorerie libre (hors fonds dédiés et solde subvention drone), après cette vente de F-OJJE et remboursement de l'emprunt, devrait retrouver son niveau de début d'année, soit un peu plus de 2 millions d'euros, mais une attention toute particulière devra être accordée à celle-ci durant les mois d'été et fin septembre.

ENGAGEMENTS REÇUS

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 6 juillet 2023, a accepté un leg lui octroyant 10% du produit net d'un leg constitué d'un bien immobilier. Ces 10% sont estimés à environ 40 k€.

Olivier Prévost, Trésorier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2023

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit légal des comptes annuels de l'Association ASF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant de notre nomination à la date d'émission de notre rapport,

et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « Règles générales » en page 7 de la plaquette des comptes annuels concernant les informations complémentaires pour donner une image fidèle. Il y est notamment stipulé que :

↳ Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

↳ L'application des conventions d'établissement des comptes annuels selon la « continuité d'exploitation ».

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris

dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

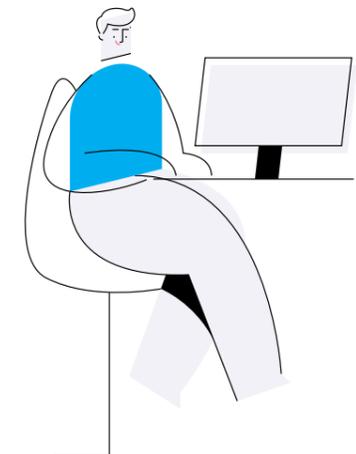
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration présidé par le Président de l'Association.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

↳ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

↳ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

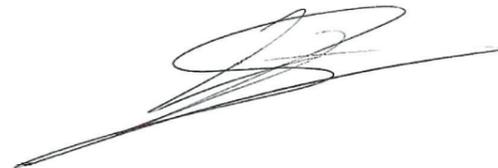
↳ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

↳ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve où un refus de certifier ;

↳ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Paris le 07 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Daniel SIBONI



COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos soins et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 09/12/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association AVIATION SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

| | Montant en euros |
|---|------------------|
| Total bilan | 6 178 586 |
| Total de ressources | 3 646 013 |
| RÉSULTAT NET COMPTABLE (DÉFICIT) | -89 096 |

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait, à Paris le 07 mai 2024

Expert comptable
Karine DAVID SANINT



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : AVIATION SANS FRONTIÈRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 178 586 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 89 096 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2024 par le conseil d'administration.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association Aviation Sans Frontières est une ONG qui a pour but de conduire des missions humanitaires auprès des plus démunis au cœur du pays en voie de développement.

Elle conduit également des missions en France auprès de personnes en difficulté physique et sociale.

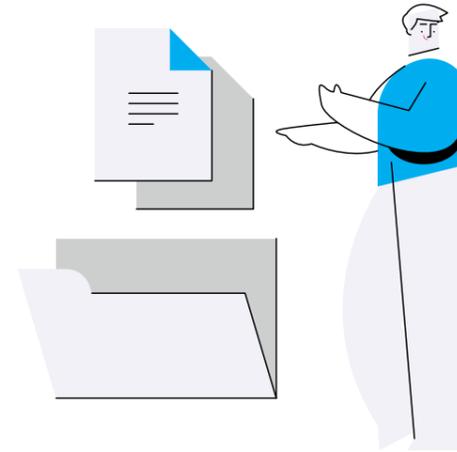
Aviation Sans Frontières apporte un soutien indispensable auprès des nombreuses ONG qui font régulièrement appel à elle.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation



prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

↳ Installations techniques : 5 à 10 ans

↳ Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

↳ Matériel de transport :

- les moteurs sont amortis à l'heure de vol qui résulte de la division du coût d'achat par le potentiel d'heure du moteur au moment de son achat.

- les coques sont amorties sur 20 ans .

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

ÉTATS FINANCIERS

BILAN 2023

| | Brut | Amortissements Dépréciations | Net au 31-12-2023 | Net au 31-12-2022 | | Net au 31-12-2023 | Net au 31-12-2022 | |
|---|------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------|---|----------------------|----------------------|--|
| ACTIF | | | | | PASSIF | | | |
| <i>Immobilisations incorporelles</i> | | | | | Fonds associatifs sans droit de reprise | | | |
| Frais d'établissement | | | | | Ecart de réévaluation | | | |
| Frais de recherche et de développement | | | | | Réserves indisponibles | | | |
| Concessions, brevets et droits assimilés | 59 158 | 52 366 | 6 792 | 7 677 | Réserves statutaires ou contractuelles | | | |
| Droit au bail | | | | | Réserves réglementées | | | |
| Autres immob. incorporelles/ Avances et acompte | | | | | Autres réserves | | | |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | | | | | RESULTAT DE L'EXERCICE | | | |
| Terrains | | | | | -89 096 | | | |
| Constructions | | | | | Subventions d'investissement | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage | 55 302 | 31 735 | 23 567 | 29 926 | Provisions réglementées | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 3 323 284 | 989 362 | 2 333 922 | 2 540 768 | FONDS PROPRES | | | |
| Immob. en cours/ Avances et acomptes | 30 665 | | 30 665 | | 2 283 781 | | | |
| <i>Immobilisations financières</i> | | | | | Apports | | | |
| Participations et créances rattachées | | | | | Legs et donations | | | |
| TIAP & autres titres immobilisés | | | | | Subventions affectées | | | |
| Prêts | | | | 4 200 | Fonds associatifs avec droit de reprise | | | |
| Autres immobilisations financières | 17 359 | | 17 359 | 17 359 | Résultat sous contrôle | | | |
| ACTIF IMMOBILISE | 3 485 767 | 1 073 463 | 2 412 304 | 2 599 931 | Droit des propriétaires | | | |
| <i>Stocks</i> | | | | | AUTRES FONDS ASSOCIATIFS | | | |
| Matières premières et autres approv. | | | | | Provisions pour risques | | | |
| En cours de production de biens | | | | | Provisions pour charges | | | |
| En cours de production de services | | | | | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | | 515 400 | | | |
| Marchandises | 204 653 | 113 584 | 91 069 | 189 653 | Fonds dédiés sur subventions | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 6 000 | | 6 000 | 19 797 | Fonds dédiés sur autres ressources | | | |
| <i>Créances</i> | | | | | FONDS DÉDIÉS | | | |
| Usagers et comptes rattachés | 143 529 | | 143 529 | 495 233 | Emprunts obligataires convertibles | | | |
| Autres créances | 240 170 | | 240 170 | 180 366 | Emprunts | | | |
| <i>Divers</i> | | | | | Découverts et concours bancaires | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 3 248 | | 3 248 | 3 248 | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits | | | |
| Instruments de trésorerie | | | | | Emprunts et dettes financières diverses | | | |
| Disponibilités | 3 243 240 | | 3 243 240 | 2 510 681 | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | |
| Charges constatées d'avance | 39 025 | | 39 025 | 6 584 | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | | |
| ACTIF CIRCULANT | 3 879 865 | 113 584 | 3 766 281 | 3 405 562 | Dettes fiscales et sociales | | | |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | | | | | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | |
| Prime de remboursement des obligations | | | | | Autres dettes | | | |
| Écart de conversion - actif | | | | | Instruments de trésorerie | | | |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | | Produits constatés d'avance | | | |
| | | | | | DETTES | | | |
| | | | | | 3 179 297 | | | |
| | | | | | Écart de conversion - passif | | | |
| | | | | | ÉCARTS DE CONVERSION | | | |
| | | | | | | | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | 7 365 633 | 1 187 047 | 6 178 586 | 6 005 493 | TOTAL DU PASSIF | | | |
| | | | | | 6 178 586 | | | |
| | | | | | 6 005 493 | | | |

COMPTE DE RÉSULTAT



| | Du 01-01-23 au 31-12-23 12 mois | % | Du 01-01-22 au 31-12-22 12 mois | % | Simple : variation en valeur | % |
|--|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------------|----------------|
| Ventes de marchandises | 25 140 | 0,69 | 37 981 | 0,86 | -12 841 | -33,81 |
| Production vendue | 1 637 378 | 44,69 | 2 072 119 | 47,18 | -434 741 | -20,98 |
| Production stockée | | | | | | |
| Production immobilisée | | | | | | |
| Subventions d'exploitation | 18 000 | 0,49 | 25 672 | 0,58 | -7 672 | -29,89 |
| Reprises et Transferts de charge | 22 667 | 0,62 | 10 356 | 0,24 | 12 311 | 118,88 |
| Cotisations | 40 880 | 1,12 | 62 444 | 1,42 | -21 564 | -34,53 |
| Autres produits | 1 980 385 | 54,05 | 2 200 648 | 50,11 | -220 263 | -10,01 |
| Produits d'exploitation | 3 724 450 | 101,65 | 4 409 220 | 100,39 | -684 770 | -15,53 |
| Achats de marchandises | 11 533 | 0,31 | 11 233 | 0,26 | 300 | 2,67 |
| Variation de stock de marchandises | | | -26 551 | -0,60 | 26 551 | 100,00 |
| Achats de matières premières | 76 942 | 2,10 | 144 075 | 3,28 | -67 133 | -46,60 |
| Variation de stock de matières premières | | | | | | |
| Autres achats non stockés et charges ext | 2 942 199 | 80,30 | 2 987 730 | 68,03 | -45 531 | -1,52 |
| Impôts et taxes | 135 558 | 3,70 | 205 408 | 4,68 | -69 850 | -34,01 |
| Salaires et Traitements | 436 470 | 11,91 | 429 078 | 9,77 | 7 392 | 1,72 |
| Charges sociales | 125 826 | 3,43 | 136 256 | 3,10 | -10 430 | -7,65 |
| Amort,issements et provisions | 315 191 | 8,60 | 325 219 | 7,40 | -10 028 | -3,08 |
| Autres charges | 112 502 | 3,07 | 76 757 | 1,75 | 35 745 | 46,57 |
| Charges d'exploitation | 4 156 222 | 113,43 | 4 289 205 | 97,66 | -132 983 | -3,10 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -431 772 | -11,78 | 120 015 | 2,73 | -551 787 | -459,77 |
| Opérations faites en commun | | | | | | |
| Produits financiers | 145 450 | 3,97 | 95 106 | 2,17 | 50 345 | 52,94 |
| Charges financières | 69 013 | 1,88 | 117 646 | 2,68 | -48 633 | -41,34 |
| Résultat financier | 76 438 | 2,09 | -22 540 | -0,51 | 98 978 | 439,12 |
| RÉSULTAT COURANT | -355 334 | -9,70 | 97 475 | 2,22 | -452 809 | -464,54 |
| Produits exceptionnels | | | 1 061 391 | 24,17 | -1 061 391 | -100,00 |
| Charges exceptionnelles | 39 131 | 1,07 | 908 138 | 20,68 | -869 007 | -95,69 |
| Résultat exceptionnel | -39 131 | -1,07 | 153 253 | 3,49 | -192 384 | -125,53 |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | | |
| Report des ressources non utilisées | 357 439 | 9,76 | 72 320 | 1,65 | 285 119 | 394,24 |
| Engagements à réaliser | 52 070 | 1,42 | 105 987 | 2,41 | -53 917 | -50,87 |
| EXCÉDENT OU DÉFICIT | -89 096 | -2,43 | 217 062 | 4,94 | -306 157 | -141,05 |
| Contribution volontaires en nature | | | | | | |
| Bénévolat | 2 838 255 | | 4 185 450 | | -1 347 195 | -32,19 |
| Prestations en nature | 516 256 | | 678 672 | | -162 416 | -23,93 |
| Dons en nature | 2 018 799 | | 934 769 | | 1 084 030 | 115,97 |
| Total des produits | 5 373 310 | | 5 798 891 | | -425 581 | -7,34 |
| Secours en nature | 148 614 | | 1 047 186 | | -898 572 | -85,81 |
| Mise à disposition gratuite | 2 386 441 | | 566 255 | | 1 820 186 | 321,44 |
| Personnel bénévole | 2 838 255 | | 4 185 450 | | -1 347 195 | -32,19 |
| Total des charges | 5 373 310 | | 5 798 891 | | -425 581 | -7,34 |

BILAN ACTIF

| | Brut | Amortissements Dépréciations | Net au 31-12-2023 | Net au 31-12-2022 |
|--|------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------|
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 59 158 | 52 366 | 6 792 | 7 677 |
| Immobilisations corporelles | 3 409 251 | 1 021 097 | 2 388 154 | 2 570 695 |
| Immobilisations financières | 17 359 | | 17 359 | 21 559 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 3 485 767 | 1 073 463 | 2 412 304 | 2 599 931 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours (autres que marchandises) | | | | |
| Marchandises | 204 653 | 113 584 | 91 069 | 189 653 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 6 000 | | 6 000 | 19 797 |
| Créances | | | | |
| Usagers et comptes rattachés | 143 529 | | 143 529 | 495 233 |
| Autres | 240 170 | | 240 170 | 180 366 |
| Valeurs mobilières de placement | 3 248 | | 3 248 | 3 248 |
| Disponibilités (autres que caisse) | 3 182 085 | | 3 182 085 | 2 463 614 |
| Caisse | 61 155 | | 61 155 | 47 067 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 3 840 841 | 113 584 | 3 727 257 | 3 398 978 |
| RÉGULARISATION | | | | |
| Charges constatées d'avance | 39 025 | | 39 025 | 6 584 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | | | | |
| Autres comptes de régularisation | | | | |
| TOTAL RÉGULARISATION | 39 025 | | 39 025 | 6 584 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 7 365 633 | 1 187 047 | 6 178 586 | 6 005 493 |

BILAN PASSIF

| | Net au 31-12-2023 | Net au 31-12-2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| FONDS ASSOCIATIFS | | |
| Fonds propres | | |
| Fonds associatifs sans droit de reprise | | |
| Écarts de réévaluation | | |
| Réserves | 61 470 | 61 470 |
| Résultat de l'exercice | -89 096 | 217 062 |
| Report à nouveau | 2 311 406 | 2 118 455 |
| SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE | 2 283 781 | 2 396 987 |
| Autres fonds associatifs | | |
| Fonds associatifs avec droit de reprise | | |
| Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise | | |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | | |
| Droits des propriétaires (Commodat) | | |
| TOTAL FONDS ASSOCIATIFS | 2 283 781 | 2 396 987 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 515 400 | 515 400 |
| FONDS DÉDIÉS | 200 108 | 505 477 |
| DETTES | | |
| Emprunts et dettes assimilées | 1 892 000 | 2 171 726 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 222 971 | 257 487 |
| Autres | 94 326 | 158 417 |
| TOTAL DETTES | 2 009 190 | 2 082 152 |
| Produits constatés d'avance | 970 000 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 6 178 586 | 6 005 493 |
| (1) Dont à plus d'un an (a) | 1 607 210 | |
| Dont à moins d'un an (a) | 1 572 087 | |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque | | |
| (3) Dont emprunts participatifs | | |
| (a) À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |

COMPTE DE RÉSULTAT

| | Du 01-01-23 au 31-12-23 12 mois | % | Du 01-01-22 au 31-12-22 12 mois | % | Simple : variation en valeur | % |
|--|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|-------------|------------------------------------|----------------|
| Ventes de marchandises | 25 140 | 0,69 | 37 981 | 0,86 | -12 841 | -33,81 |
| Production vendue | 1 637 378 | 44,69 | 2 072 119 | 47,18 | -434 741 | -20,98 |
| Production stockée | | | | | | |
| Production immobilisée | | | | | | |
| Subventions d'exploitation | 18 000 | 0,49 | 25 672 | 0,58 | -7 672 | -29,89 |
| Reprises et Transferts de charge | 22 667 | 0,62 | 10 356 | 0,24 | 12 311 | 118,88 |
| Cotisations | 40 880 | 1,12 | 62 444 | 1,42 | -21 564 | -34,53 |
| Autres produits | 1 980 385 | 54,05 | 2 200 648 | 50,11 | -220 263 | -10,01 |
| Produits d'exploitation | 3 724 450 | 101,65 | 4 409 220 | 100,39 | -684 770 | -15,53 |
| Achats de marchandises | 11 533 | 0,31 | 11 233 | 0,26 | 300 | 2,67 |
| Variation de stock de marchandises | | | -26 551 | -0,60 | 26 551 | 100,00 |
| Achats de matières premières | 76 942 | 2,10 | 144 075 | 3,28 | -67 133 | -46,60 |
| Variation de stock de matières premières | | | | | | |
| Autres achats non stockés et charges ext | 2 942 199 | 80,30 | 2 987 730 | 68,03 | -45 531 | -1,52 |
| Impôts et taxes | 135 558 | 3,70 | 205 408 | 4,68 | -69 850 | -34,01 |
| Salaires et Traitements | 436 470 | 11,91 | 429 078 | 9,77 | 7 392 | 1,72 |
| Charges sociales | 125 826 | 3,43 | 136 256 | 3,10 | -10 430 | -7,65 |
| Amortissements et provisions | 315 191 | 8,60 | 325 219 | 7,40 | -10 028 | -3,08 |
| Autres charges | 112 502 | 3,07 | 76 757 | 1,75 | 35 745 | 46,57 |
| Charges d'exploitation | 4 156 222 | 113,43 | 4 289 205 | 97,66 | -132 983 | -3,10 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -431 772 | -11,78 | 120 015 | 2,73 | -551 787 | -459,77 |
| Opérations faites en commun | | | | | | |
| Produits financiers | 145 450 | 3,97 | 95 106 | 2,17 | 50 345 | 52,94 |
| Charges financières | 69 013 | 1,88 | 117 646 | 2,68 | -48 633 | -41,34 |
| Résultat financier | 76 438 | 2,09 | -22 540 | -0,51 | 98 978 | 439,12 |
| RÉSULTAT COURANT | -355 334 | -9,70 | 97 475 | 2,22 | -452 809 | -464,54 |
| Produits exceptionnels | | | 1 061 391 | 24,17 | -1 061 391 | -100,00 |
| Charges exceptionnelles | 39 131 | 1,07 | 908 138 | 20,68 | -869 007 | -95,69 |
| Résultat exceptionnel | -39 131 | -1,07 | 153 253 | 3,49 | -192 384 | -125,53 |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | | |
| Report des ressources non utilisées | 357 439 | 9,76 | 72 320 | 1,65 | 285 119 | 394,24 |
| Engagements à réaliser | 52 070 | 1,42 | 105 987 | 2,41 | -53 917 | -50,87 |
| EXCÉDENT OU DÉFICIT | -89 096 | -2,43 | 217 062 | 4,94 | -306 157 | -141,05 |



NOTES SUR LE BILAN ACTIF IMMOBILISÉ

| | Au début d'exercice | Augmentation | Diminution | En fin d'exercice |
|--|------------------------|---------------|------------|----------------------|
| Frais d'établissement et de développement Fonds commercial | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 58 066 | 1 092 | | 59 158 |
| Immobilisations incorporelles | 58 066 | 1 092 | | 59 158 |
| Terrains | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | |
| Installations générales, agencements et aménagement des constructions | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 53 877 | 1 424 | | 55 302 |
| Installations générales, agencements aménagement divers | | | | |
| Matériel de transport | 3 323 284 | | | 3 323 284 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | | | | |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | | 30 665 | | 30 665 |
| Avances et acomptes | | | | |
| Immobilisations corporelles | 3 377 162 | 32 089 | | 3 409 251 |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | 21 559 | | | 17 359 |
| Immobilisations financières | 21 559 | | | 17 359 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 3 456 786 | 33 181 | | 3 485 767 |

NOTES SUR LE BILAN AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

| | Au début d'exercice | Augmentation | Diminution | En fin d'exercice |
|--|------------------------|----------------|------------|----------------------|
| Frais d'établissement et de développement Fonds commercial | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 50 388 | 1 978 | | 52 366 |
| Immobilisations incorporelles | 50 388 | 1 978 | | 52 366 |
| Terrains | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | |
| Installations générales, agencements et aménagement des constructions | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 23 951 | 7 808 | | 31 735 |
| Installations générales, agencements aménagement divers | | | | |
| Matériel de transport | 711 093 | 133 959 | | 845 052 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 71 423 | 72 888 | | 144 311 |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles | 806 467 | 214 655 | | 1 021 097 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 856 856 | 216 633 | | 1 073 463 |



NOTES SUR LE BILAN ACTIF CIRCULANT

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 440 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

| ÉTAT DES CRÉANCES | Montant brut | Échéances à moins d'un an | Échéances à plus d'un an |
|--|----------------|---------------------------|--------------------------|
| CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ : | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | |
| Prêts | | | |
| Autres | 17 359 | | 17 359 |
| CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT : | | | |
| Créances Clients et Comptes rattachés | 143 529 | 143 529 | |
| Autres | 240 170 | 240 170 | |
| Charges constatées d'avance | 39 025 | 39 025 | |
| TOTAL | 440 083 | 422 724 | 17 359 |

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

| PRODUITS À RECEVOIR | MONTANT |
|-------------------------------------|----------------|
| Charges sociales - produits à recev | 14 317 |
| PRODUITS A RECEVOIR 2023 | 204 998 |
| TOTAL | 219 316 |

NOTES SUR LE BILAN PROVISIONS

| | Provisions au début de l'exercice | Dotations de l'exercice | Reprises utilisées de l'exercice | Reprises non utilisées de l'exercice | Provisions à la fin de l'exercice |
|---|-----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Litiges | 10 400 | | | | 10 400 |
| Garanties données aux clients | | | | | |
| Pertes sur marchés à terme | | | | | |
| Amendes et pénalités | | | | | |
| Pertes de change | | | | | |
| Pensions et obligations similaires | | | | | |
| Pour impôts | | | | | |
| Renouvellement des immobilisations | | | | | |
| Gros entretien et grandes révisions | | | | | |
| Charges sociales et fiscales sur congés à payer | | | | | |
| Autres provisions pour risques et charges | 505 000 | | | | 505 000 |
| TOTAL | 515 400 | | | | 515 400 |

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :
Exploitation
Financières
Exceptionnelles

NOTES SUR LE BILAN DETTES

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 179 297 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

ÉTAT DES DETTES

| | Montant brut | Échéances à moins d'un an | Échéances à plus d'un an | Échéances à plus de 5 ans |
|---|------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Emprunts obligataires convertibles (*) | | | | |
| Autres emprunts obligataires (*) | | | | |
| Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : | | | | |
| à 1 an au maximum à l'origine | | | | |
| à plus de 1 an à l'origine | 1 892 000 | 284 790 | 1 166 313 | 440 897 |
| Emprunts et dettes financières divers (*) (**) | | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 222 971 | 222 971 | | |
| Dettes fiscales et sociales | 85 126 | 85 126 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | | |
| Autres dettes (**) | 9 200 | 9 200 | | |
| Produits constatés d'avance | 970 000 | 970 000 | | |
| TOTAL | 3 179 297 | 1 572 087 | 1 166 313 | 440 897 |
| (*) Emprunts souscrits en cours d'exercice | | | | |
| (*) Emprunts remboursés sur l'exercice | 279 725 | | | |
| (**) Dont envers les associés | | | | |

CHARGES À PAYER

MONTANT

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| Dettes provis. pr congés à payer | 32 683 |
| Charges sociales s/congés à payer | 13 668 |
| CHARGES A PAYER 2023 | 9 200 |
| TOTAL | 55 551 |

NOTES SUR LE BILAN COMPTES DE RÉGULARISATION

| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | CHARGES D'EXPLOITATION | CHARGES FINANCIÈRES | CHARGES EXCEPTIONNELLES |
|------------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| Charges constatées d'avance | 39 025 | | |
| TOTAL | 39 025 | | |
| PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE | PRODUITS D'EXPLOITATION | PRODUITS FINANCIÈRES | PRODUITS EXCEPTIONNELS |
| Charges constatées d'avance | 970 000 | | |
| TOTAL | 970 000 | | |

AUTRES INFORMATIONS ENGAGEMENTS FINANCIERS

| ENGAGEMENTS DONNÉS | MONTANT EN EUROS |
|---|---------------------|
| Effets escomptés non échus | |
| Avals et cautions | |
| Engagements en matière de pensions | |
| Engagements de crédit-bail mobilier | |
| Engagements de crédit-bail immobilier | |
| Hypothèque Avions - nouveau financement | 2 000 000 |
| Autres engagements donnés | 2 000 000 |
| TOTAL | 2 000 000 |

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | N | N + 1 |
|--|------------------|------------------|
| RESSOURCES | | |
| Bénévolat | 2 018 799 | 934 769 |
| Prestations en nature | 516 256 | 678 672 |
| Dons en nature | 2 838 255 | 4 185 450 |
| TOTAL | 5 373 310 | 5 798 891 |
| EMPLOIS | | |
| Secours en nature | 148 614 | 1 047 186 |
| Mise à disposition gratuite de biens et services | 2 386 441 | 566 255 |
| Prestations | | |
| Personnel bénévole | 2 838 255 | 4 185 450 |
| TOTAL | 5 373 310 | 5 798 891 |



CONTACTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(janvier - décembre 2023)
Publication d'Aviation Sans Frontières –
Association régie par la loi 1901, reconnue
d'utilité publique depuis 1993.

Directeur de la publication : Gérard Feldzer

Comité de rédaction : Pierpaolo Pulinas,
Laura Vallois, Marine Gall.

Conception et réalisation graphique :
Eric Vidoni / Joanna Wiejak
© Photos : Aviation Sans Frontières, Zeppelin,
Maxime Letertre

ISSN 2647-381X.

CONTACTS

Aviation Sans Frontières France
Orly Fret 768 – 94398 Orly Aérogare Cedex
Tél. +33 (0)1 49 75 74 37
www.asf-fr.org

VOUS ÊTES ADHÉRENT ET/OU DONATEUR ?

adhesion@aviation-sans-frontieres-fr.org

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

partenariat@aviation-sans-frontieres-fr.org

VOUS ÊTES JOURNALISTE ?

communication@aviation-sans-frontieres-fr.org

VOUS VOULEZ ORGANISER UN ÉVÉNEMENT AU PROFIT D'AVIATION SANS FRONTIÈRES ?

events@aviation-sans-frontieres-fr.org

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS DÉSIREZ ACHEMINER DU MATÉRIEL DANS LE MONDE ?

IL S'AGIT DE PETITS COLIS ?

messmed@aviation-sans-frontieres-fr.org

IL S'AGIT DE VOLUMES IMPORTANTS ?

fret@aviation-sans-frontieres-fr.org

REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

Ouest-Nantes
Bâtiment Modulaire de la Tour
Route de la Tour
44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Tél. +33 (0)2 40 84 95 81
asf.nantes@aviation-sans-frontieres-fr.org

Occitanie-Toulouse – Toulouse
2 avenue Jean-René Lagasse
31130 Balma Aéroport de Lasbordes
Tél. +33 (0)5 34 28 06 94
asf.toulouse@aviation-sans-frontieres-fr.org

Sud-Est – Aix-en-Provence
Aéroport Aix-les-Milles
Chemin de la Badesse
13290 Les Milles
Tél. +33 (0)4 42 24 24 50
asf.aix@aviation-sans-frontieres-fr.org

Pour suivre nos actualités et interagir avec nous,
rejoignez notre page !

facebook.com/
AviationSansFrontieres.fr





AVIATION
SANS FRONTIÈRES
FRANCE

Retrouvez toutes nos actualités sur

www.facebook.com/AviationSansFrontieres.fr

Téléphone

+33 (0)1 49 75 74 37

Courriel

partenariat@aviation-sans-frontieres-fr.org

Site Internet

www.asf-fr.org

Adresse

Orly Fret 768
94398 Orly Aéroport Cedex

